

Antoine Haumont

recherche

PUCA

Habitat et vie urbaine

un programme de recherches
sur le changement

Antoine Haumont

Habitat et vie urbaine
un programme de recherches
sur le changement

plan urbanisme construction architecture

Directrice de la publication : Michèle Tilmont,
Secrétaire permanente du PUCA

Directrice de la rédaction : Mai Huynh

Coordination : Josette Marie-Jean-Robert

Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer

Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement

Plan Urbanisme Construction Architecture

Grande Arche de la Défense – Pilier Sud

92055 La Défense Cedex

Tél. : 01 40 81 24 30 – Fax : 01 40 81 63 78

Site PUCA : www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

Collection « Recherches » du PUCA n° 166

en vente au Certu

9, rue Juliette Récamier 69956 Lyon Cedex 06

Tél : 04 72 74 59 59

Fax : 04 72 74 57 80

www.certu.fr

Achévé d'imprimer Thomas – Mars 2006

Dépôt légal n° 03-6004

ISSN n° 0249-8804

Sommaire

INTRODUCTION	5
THÈME 1. L'EMPLOI ET L'HABITAT	7
• Les frontières entre travail et domicile : la distance au travail, la re-professionnalisation des logements, les rôles féminins	8
• Les flexibilités : les missions, le travail intérimaire	13
• Les mobilités professionnelles et la résidentialisation des carrières....	15
• L'enracinement local et ses risques, la domiciliation des précarités...	18
• Conclusion. L'habitat dans la construction de l'employabilité	20
THÈME 2. LES MÉNAGES ET LES LOGEMENTS	21
• La diversification des périmètres domestiques : les rôles familiaux, la structure des familles, les cohabitations	22
• Ages et événements dans les cycles de vie : l'emprise du parcours résidentiel moderne, les changements	25
• Conclusion. Les contractualisations dans la vie commune	26
THÈME 3. LES DIFFÉRENCES SOCIALES DANS LE PEUPEMENT	29
• Les indicateurs : des structures aux systèmes	29
• Les spécialisations résidentielles	31
• Les situations intermédiaires	32
• Conclusion. Les situations sociales et les statuts résidentiels	33
THÈME 4. LES PROXIMITÉS	35
• Les quartiers : l'inscription des échanges locaux dans l'Histoire, l'effritement des quartiers, les ruptures, négocier sa propre histoire.....	35
• Les voisinages et les échanges domestiques.....	37
• Les proximités dans la ville : les interactions, les espaces de l'intégration, les proximités virtuelles	38
• Conclusion. Les recompositions des échanges	40

ME 5. L'ORDRE RESIDENTIEL	41
planification	41
s garanties dans l'habitat : l'immeuble entre	
pace privé et espace public, les limites, les distances	43
s crises	44
onclusion. Les engagements	46
 CONCLUSION GÉNÉRALE. L'HABITAT ET LE BESOIN	
5 AUTRES	47
habitat dans les modes de vie.....	47
habitat dans les structures urbaines.....	49
s solidarités fonctionnelles et sociales.....	50
 ANNEXE 1 : Liste des rapports de recherche	51
 ANNEXE 2 : Références	53

Introduction

Le thème central du programme de recherches Habitat et Vie Urbaine est celui du changement et les intitulés des axes du programme sont explicites à cet égard : les **transformations** des relations entre la sphère domestique et la sphère professionnelle, la **transformation** du rapport au logement liée aux structures familiales, la diversification des trajectoires résidentielles liée aux **transformations** du cycle de vie, l'**évolution** des rapports au logement et au quartier en liaison avec la **transformation** des rapports de proximité (PUCA, 2003).

C'est évidemment la référence au contexte français qui a guidé les choix de ces axes mais cela n'a pas exclu des investigations menées hors de France (en Europe, en Asie, en Amérique latine et en Amérique du Nord). Leurs résultats intéressent, dans une période marquée par la globalisation économique et l'internationalisation des cultures. Ils peuvent être rapprochés du projet du PUCA d'établir un état des lieux de la recherche en Europe (PUCA, 2005).

Le programme a suscité dix-neuf recherches et la rédaction d'autant de rapports qui ont porté avant tout sur les **modes de vie** des habitants et sur les transformations durables qui y surviennent. La lecture de ces rapports a nourri le texte qui suit, étant entendu que l'on s'est donné le droit de choisir des grilles d'interprétation, en essayant de ne pas trop simplifier ou méconnaître ce qu'apportaient les chercheurs dans des exposés qui méritent d'être connus pour eux-mêmes. (Annexe 1. Liste des rapports de recherche).

LES CHANGEMENTS DANS LA MODERNISATION

Pour évaluer l'inscription de l'habitat et de la vie urbaine dans le changement social en France, il est commode de se référer à un long cycle de modernisation commencé vers la fin du XVIII^e siècle et dont il suffit ici de rappeler quelques éléments.

Dans ce cycle, la séparation entre le travail et les logements a été réalisée pour l'essentiel et les espaces productif et domestique ont acquis chacun

leur autonomie. Cependant que l'emprise du modèle de la famille restreinte et de ses rôles s'affirmait dans les espaces du logement et qu'apparaissait le type du parcours résidentiel rationnel où les changements de logement accompagnent les étapes du cycle de vie des ménages. Tandis que l'espace des sociétés urbaines était transformé par la mobilité quotidienne.

L'inventaire de la modernité comprend aussi des projets politiques qui intéressent directement l'habitat et la vie urbaine. Dans les logements, l'habitat social et l'accès de masse à la propriété aidée ont corrigé des situations sociales par des statuts résidentiels. Dans la planification urbaine, un des objectifs a été de permettre à tous de disposer d'équipements et de systèmes de transport. Plus généralement, les actions publiques et les normes réglementaires n'ont pas laissé au marché le monopole des régulations.

On juge fréquemment que, dans l'ensemble de ce dispositif, les individus ont des relations fortes avec des structures bien identifiées et relativement stables : l'entreprise, la famille ; des groupes constitués selon les situations sociales, les genres et les âges ; les quartiers ou les voisinages comme cadres de la vie quotidienne.

La question est toutefois posée de savoir ce qu'il advient aujourd'hui de ce cycle de modernisation et le programme Habitat et Vie Urbaine a été précisément conçu pour verser des pièces au dossier.

On a choisi de mettre en perspective les résultats des recherches selon cinq thèmes :

- **Les relations entre le travail et l'habitat**, inscrites dans les nouveaux axes stratégiques du système productif : flexibilité, mobilité, employabilité aléatoire.
- **Les structures des ménages** touchées par la diversification des familles et d'autres formes de cohabitation ainsi que par les changements démographiques.
- **Les différences sociales dans la répartition du peuplement**, où le cumul et l'ancrage des inégalités inquiètent.
- **Les proximités** où les références traditionnelles aux quartiers et aux voisinages sont mises en cause à la fois par les flux des connexions temporaires et par des compartimentages exclusifs.
- **L'ordre résidentiel** que les habitants peuvent attendre des projets, des pratiques et de la gestion des tensions et des crises.

L'emploi et l'habitat

Les chercheurs du programme Habitat et Vie Urbaine ont étudié quatre groupes définis par leur situation dans le travail et dans l'emploi :

- des cadres et des membres des professions libérales, pris en compte dans la recherche d'I. Hardill et A. Green sur « Le manque de démarcation entre le travail et la maison » (HVU, 2001), fondée principalement sur le contexte britannique mais enrichie de nombreuses références à l'évolution contemporaine du capitalisme anglo-saxon ;
- des cadres et d'autres actifs qualifiés qui travaillent loin de la France ont été étudiés par C. Goldblum et E. Charmes dans « L'expatriation dans les métropoles des régions émergentes » (HVU, 2005), en l'occurrence Singapour (analysé par X. Guillot) et Rio de Janeiro (traité par G. Cocco) ;
- des travailleurs intérimaires en Ile-de-France, examinés par T. Pillon, N. Marie et G. Dambuyant-Wargny dans leur recherche sur « Emplois "atypiques" et relations au logement » (HVU, 2004) ;
- des actifs en situation précaire sur lesquels porte la recherche de L. Rousselot et M. Schalk « La mobilité contrecarrée par la précarité » (HVU, 2003) où sont examinés les quelque 3 700 demandeurs d'emploi inscrits en 2001 dans les Plans Locaux d'Insertion par l'Économie d'Angers, Nantes et Saint-Nazaire.

Il convient d'ajouter à ces monographies les analyses de M. Berger et J. Brun sur « Mobilités résidentielles, navettes et recomposition des systèmes résidentiels en région parisienne » (HVU, 2004) qui portent notamment sur les relations entre l'emploi et l'habitat dans diverses catégories socio-professionnelles. Et aussi des indications sur des aires résidentielles ou des aires d'emplois, venues de recherches qui ne sont pas centrées sur le travail mais qui font état de la situation d'individus ou de ménages actifs (B. Allen et al., HVU, 2004 ; J. Lévy, HVU, 2004 ; A. Sauvage et M. Bassand, HVU, 2005).

Ces recherches contribuent à la connaissance de ce que les spécialistes de l'économie du travail et de sa sociologie identifient comme un **nouveau système de l'emploi**, notamment organisé (ou désorganisé) par des différences mouvantes entre des actifs plus ou moins stabilisés et plus ou moins

exposés dans les concurrences pour l'employabilité. Dans ce champ très vaste, les apports spécifiques du programme Habitat et Vie Urbaine portent en particulier sur les **séparations entre le travail et le domicile**, sur les modalités de la flexibilité et de la mobilité qui intéressent directement l'habitat et sur l'**enracinement local** comme une base de ressources mais aussi comme une limite dans l'accès à l'emploi.

LES FRONTIÈRES ENTRE TRAVAIL ET DOMICILE

« La norme traditionnelle pour la grande majorité des travailleurs a été une séparation "temporelle" complète entre le travail et la maison et une séparation "spatiale" relativement petite entre la maison et le travail » écrivent I. Hardill et A. Green au début de leur rapport sur « Le manque de démarcation entre le travail et la maison » (HVU, 2001).

La tradition moderne des relations entre le travail et l'habitat repose en effet beaucoup sur des **séparations** entre l'espace professionnel et l'espace domestique et entre le temps de travail et les autres moments de la vie. Ces séparations résultent pour l'essentiel des étapes successives de la division technique et sociale du travail où la stricte fonctionnalité des espaces et des moments d'activité a été la voie privilégiée des gains de productivité et, finalement, de l'augmentation de la production et des ressources.

Bien que la proximité entre le domicile et l'emploi ait été un objectif répété des politiques territoriales au cours du xx^e siècle, les déplacements pour les activités ont dans l'ensemble augmenté et cette évolution a donné une grande importance à l'évaluation des **distances au travail**.

D'autres changements interviennent cependant aujourd'hui, dans la phase post-industrielle de la production et des échanges, qui autorise des **reprofessionnalisations des logements** (souvent dans une relation forte avec les télé-systèmes) et qui touche la tradition des **rôles féminins** à la maison et au dehors.

La distance au travail

La fréquence et la distance des déplacements quotidiens pour le travail sont un leitmotiv de l'ingénierie urbaine dans les villes modernes et la question ne perd pas de son importance, même si d'autres motifs de déplacements contribuent désormais beaucoup aux mouvements.

Un aspect notable de la question est l'augmentation des distances parcourues entre le domicile et le travail, alors que la proximité a pu être longtemps un projet partagé par les ménages et par les professionnels de l'aménagement. Au point que dans le premier chapitre de leur recherche sur les mobilités dans la Région parisienne, M. Berger et J. Brun se demandent comment les ménages franciliens arbitrent entre les navettes domicile-travail et les migrations résidentielles et posent une question très directe : « Le rapprochement domicile-travail : un objectif "secondaire" pour les ménages mobiles ? » (M. Berger et J. Brun, HVU, 2004).

Plusieurs facteurs sont à considérer. Les localisations des emplois sont moins stables. Les déplacements sont plus irréguliers car, dans l'organisa-

tion du travail, un nombre croissant d'actifs sont amenés à ne pas travailler au même endroit, aux mêmes jours et aux mêmes heures. En France, des enquêtes de l'INSEE montrent la variabilité croissante des lieux de travail (G. Crague, 2003) et une progression lente mais régulière de l'irrégularité dans les rythmes d'activité (P. Biscourp, 2004). Le privilège donné à la localisation des logements augmente comme le montrent M. Berger et J. Brun, et d'autres chercheurs (B. Baccaïni, 2002).

L'augmentation des distances n'est pas pour autant équitablement distribuée. Les actifs les plus qualifiés (cadres et autres) ont été des pionniers dans la distance au travail mais leur accessibilité aux emplois est bonne (en Ile-de-France, selon ATHEMA, HVU, 2004 et S. Wenglenski, dans M. Berger et J. Brun, HVU, 2004 ; ailleurs aussi, le long des axes de transport dans les Midlands, selon I. Hardill et A. Green, HVU, 2001 ou à Singapour, dans C. Goldblum et E. Charmes, HVU, 2005). Les actifs les moins qualifiés souffrent d'habiter loin des emplois auxquels ils peuvent prétendre, dans les versions désormais européennes du « spatial mismatch » (S. Fol, 2005).

Distances plus longues, plus irrégulières et plus discriminantes : la séparation entre le domicile et le travail se porte bien, si l'on peut dire. D'autres changements sont cependant significatifs de déplacements de la frontière, dus à l'investissement de logements par la vie professionnelle et à l'évolution des rôles féminins.

La re-professionnalisation des logements

Le travail au domicile a été longtemps un élément significatif des cultures urbaines : dans l'immeuble qui abrite l'atelier et le logement de l'artisan, dans la pièce où l'ouvrier (et plus souvent l'ouvrière) œuvre à façon, dans la demeure où le médecin, ou l'avocat, reçoit. Sans jamais complètement disparaître, ces relations entre travail et logement sont devenues plus rares. Si bien que l'on est aujourd'hui attentif à des renouvellements et des innovations qui réintroduisent le travail dans les logements et intègrent l'habitat aux mouvements des entreprises.

Une première dynamique repose sur des services dont le plus développé est la garde d'enfants dont les mères travaillent. Cette activité n'est pas vraiment nouvelle mais elle est plus étendue et plus réglementée. Elle crée des emplois et intègre les intéressées et leur logement dans une économie d'échanges marchands.

D'autres renouvellements et d'autres diffusions viennent des emménagements de professionnels qui privilégient l'activité à domicile. Des chercheurs qui participent au programme HVU ont entrepris l'étude d'artistes et de créateurs qui se saisissent d'opportunités immobilières pour convertir des lieux, souvent dans des quartiers populaires anciens, pour y instaurer des manières d'habiter et de vivre et les inclure dans des réseaux culturels et sociaux locaux (J.Y. Authier et al., HVU, 2005). On sait que la tendance à professionnaliser ou à re-professionnaliser l'habitat existe aussi dans le néo-ruralisme où des ménages assez divers (et pas seulement des artistes) trouvent des avantages à installer leur activité dans de grandes maisons.

Ces re-professionnalisations des logements doivent beaucoup à l'extension des télésystèmes de communication mais il faut distinguer dans les usages entre les télétravailleurs qui sont à peu près exclusivement actifs dans leur logement et ceux pour qui le domicile n'est qu'un site branché parmi d'autres (parce qu'ils télétravaillent aussi dans leur entreprise ou dans des rencontres à l'extérieur ou dans leurs déplacements, etc.).

La première catégorie, celle des télétravailleurs sédentaires, n'est pas très nombreuse (de 2 à 4 % de la population active, environ 440 000 personnes en France en 2004, d'après une étude de la Dares du Ministère du Travail ; un peu plus dans divers pays européens selon I. Hardill et A. Green), elle est moyennement qualifiée et passablement féminisée. Malgré la concurrence mondiale, les effectifs de cette population en France tendent à augmenter, compte tenu de la demande (venue notamment des services aux entreprises et des sociétés de banque et d'assurances), soutenue par les performances techniques accrues dans les télésystèmes et par la productivité du télétravail dans l'économie immobilière des entreprises et dans la gestion de leur personnel.

La seconde catégorie est constituée par des individus dont l'activité ne repose qu'en partie sur l'informatique domestique. Elle engloberait environ 5 % de la population active en France, environ 8 à 9 % des actifs du Royaume-Uni ; elle est qualifiée et plus masculine.

Mais, écrivent I. Hardill et A. Green (HVU, 2001), « alors qu'il ne fait aucun doute que les technologies de l'information et de la communication sont en train de changer les manières de travailler, aucun changement radical n'a été apporté ce jour aux demandes d'habitation... Dans tous les arrangements, qui impliquent l'usage du domicile pour travailler..., il y aura surtout une demande de maisons plus grandes ».

Un espace et un temps réservés, une pièce ou un coin de plus : ces dynamiques ne sont pas nouvelles dans l'évolution moderne des logements (la chambre des enfants, plusieurs salles de bains, une pièce pour jouer) mais elles répondent chaque fois à un enjeu spécifique et dans le cas de la professionnalisation des logements, les enjeux principaux portent sur les interactions avec l'extérieur.

- Le travail à domicile à temps plus ou moins complet consolide la frontière externe du logement. Il n'est plus nécessaire de sortir pour travailler et la juxtaposition des tâches professionnelles et domestiques est simplifiée. Privilégiée par les femmes pour des raisons évidentes, cette modalité d'usage du logement devrait sans doute se développer. D'une part, elle répond convenablement aux problèmes rencontrés par des couples bi-actifs dans la coordination de leurs déplacements et facilite le choix d'un logement éloigné des pôles d'activités. D'autre part, le travail à domicile n'est pas nécessairement réservé aux femmes et peut contribuer à plus de symétrie entre les rôles masculins et féminins dans la vie domestique.
- Le travail à domicile peut cependant affaiblir ou recomposer la frontière externe des logements impliqués dans des réseaux professionnels. Pour des artisans ou des artistes qui reçoivent des clients ou des confrères. Pour des actifs qui doivent donner la preuve d'une accessibilité et d'une réactivité permanentes. C'est une obligation dans diverses carrières, surtout dans les fonctions de direction et d'encadrement (I. Hardill et

A. Green) mais aussi pour des travailleurs indépendants qui doivent veiller à l'enchaînement de leurs activités, par exemple dans le travail intérimaire (T. Pillon, HVU, 2004).

- Tous ces cas de figure s'inscrivent dans la valorisation du télé équipement du logement, comme un signe de statut et un outil d'appropriation mais aussi – et spécialement dans les activités professionnelles – comme une réponse aux urgences et au juste à temps et comme une garantie de compétence.

Les rôles féminins

Un autre changement important dans le travail est l'extension de l'activité féminine et l'augmentation régulière du niveau de qualification des femmes actives. Ces évolutions intéressent le système productif dans son ensemble mais touchent également l'habitat où la tradition privilégie les hommes dans la vie professionnelle et les femmes dans la vie domestique.

Dans les relations entre l'habitat et le travail, le modèle classique de l'activité féminine s'inscrit dans la proximité. Le travail professionnel des femmes, globalement moins qualifiées et/ou moins rémunérées, justifie moins les déplacements lointains cependant que leurs responsabilités dans la vie de la maison et dans les soins aux enfants sont importantes. Les navettes professionnelles des femmes actives sont donc plus courtes que celles des hommes et la bi-activité est fréquemment liée à une mobilité résidentielle locale (B. Baccaïni, 1996 et 2002 ; M. Berger et J. Brun, HVU, 2004).

Jusqu'à quel point le développement de l'activité professionnelle des femmes accompagne-t-il ou infléchit-il la dissymétrie entre les mobilités masculines et féminines ?

Dans les ménages de cadres bi-actifs, on pourrait attendre que la qualification des femmes les incite à des déplacements plus lointains, d'autant plus que les ressources du ménage permettent le financement d'aides domestiques. M. Berger et J. Brun montrent cependant que, dans les ménages bi-actifs d'Ile-de-France, la longueur des navettes professionnelles des hommes est proportionnelle à leur qualification (les navettes des cadres sont plus longues que celles des ouvriers) mais que c'est à peu près l'inverse dans les déplacements professionnels des femmes (les navettes des actives appartenant à des ménages de cadres sont les plus courtes). Il y a sans doute un effet local, parce que ces ménages de cadres bi-actifs sont sur-représentés dans l'aire urbaine centrale bien dotée en emplois facilement accessibles, mais cet effet local ne touche pas la différence entre les sexes.

Le choix d'un logement éloigné d'un pôle urbain d'emplois et de services s'inscrit donc en principe assez mal dans le modèle féminin des activités de proximité. Des arbitrages et des négociations surviennent au sein des ménages, comme l'observent I. Hardill et A. Green dans une population britannique de cadres bi-actifs (HVU, 2001). La distance au travail, accrue souvent par la flexibilité de l'activité, n'est pas un problème pour les hommes cependant que la constitution des proximités intéresse surtout les femmes, pour leur activité professionnelle et pour la vie de la famille. Les

chercheurs notent d'ailleurs que le choix de la localisation dépend plus des hommes (projet de carrière) et que le choix du logement relève plus des femmes (projet domestique).

Finalement, l'effet principal du développement de l'activité professionnelle des femmes est peut-être de donner aux ménages bi-actifs des moyens pour des choix résidentiels (y compris dans le cas de salariés modestes comme le montrent M. Berger et J. Brun en relevant l'effet sélectif de la bi-activité dans l'accès à la propriété des ouvriers franciliens).

L'accès au logement souhaité et la mobilité résidentielle réussie donnent toute sa portée au travail féminin comme une des ressources de base dans la construction de la position résidentielle.

La compatibilité de ces choix avec les modèles de la mobilité quotidienne ne va cependant pas de soi, notamment lorsque les proximités sont en cause, et appelle toutes sortes d'ajustements tactiques (recours au voisinage, services de proximité, proximités familiales). On perçoit l'importance des services à l'habitat et des politiques publiques dans ce domaine.

Conclusion

L'évolution des relations entre le travail et l'habitat s'inscrit bien dans une histoire collective de la modernisation urbaine. La séparation entre l'activité et le logement a été constamment favorable à l'organisation de l'espace productif mais aussi à la qualité de l'espace domestique et une série d'interactions entre les entreprises, les actifs et les prescriptions publiques a toujours été dans le sens de la séparation. Celle-ci a d'ailleurs été tempérée, du moins en principe, par la recherche de proximités intéressant les usines et les bureaux, les ménages et l'ingénierie urbaine rationnelle.

Les recherches du programme Habitat et Vie Urbaine contribuent à l'écriture d'un nouveau chapitre de cette histoire moderne, à un moment où la distance entre le domicile et l'activité a été augmentée et où la mise en œuvre des proximités est très incertaine. Les références des modèles d'action se sont déplacées vers la mobilité et vers les services à l'habitat qui permettent les longues absences quotidiennes. Dans ces registres, les différences et les inégalités entre les individus sont fortes, et renouvelées, mais des actions collectives pour une évolution équitable (dans les transports, dans les services) perpétuent la tradition moderne.

Dans une direction différente, la séparation entre le travail et le domicile est en partie remise en cause par le développement (ou le redéveloppement) des emprises professionnelles dans les logements et plusieurs des recherches du programme mettent en lumière des modalités de cette évolution.

Disons, en simplifiant, que la professionnalisation de l'habitat permet à des ménages de mobiliser leurs ressources (l'espace du logement, son équipement en télésystème, le temps du mode de vie), à condition d'avoir de la place et une organisation domestique définie en commun avec les autres occupants du logement. Les initiatives sont donc essentiellement privées et semblent physiquement et culturellement assez discriminantes.

Peuvent-elles l'être moins ? Les politiques publiques peuvent-elles intervenir plus dans ces nouvelles formes des activités ? C'est un des enjeux de la modernisation contemporaine du travail.

LES FLEXIBILITÉS

Il est courant, aujourd'hui, de mettre l'accent sur le grand nombre de travailleurs dont l'activité n'est pas stable dans le système de l'emploi.

On a déjà mentionné les variations croissantes dans les horaires et les lieux de l'emploi quotidien banal (Crague G., 2003) et dans la séparation entre le domicile et le travail. Ces variations sont amplifiées lorsque les activités prennent la forme de **missions** plus ou moins lointaines et durables qui entraînent l'absence de la résidence principale et lorsque des actifs indépendants choisissent de ne pas dépendre d'une seule entreprise et de construire leur vie professionnelle dans le **travail intérimaire**. Sans préjuger des **intermittents du travail** qui ne trouvent leur place qu'ici ou là. Ce qui amène à s'interroger sur le **nomadisme** comme une composante de la flexibilité dans le travail.

Ces diverses formes de la flexibilité contemporaine dans les activités ne doivent pas être trop opposées à des représentations des temps anciens qui auraient été dominées par les figures de l'emploi stable, ce qui n'est pas exact (T. Pillon, HVU, 2004). L'apogée du salariat de type fordien (et de ce qu'il entraîne de stabilité), dans les décennies de l'Après-guerre en France, a conduit cependant à sous-estimer le travail intermittent (P. Cigolani, 2005) et ce qui peut en résulter dans l'accès à l'habitat.

Les missions

Au Royaume-Uni, I. Hardill et A. Green (HVU, 2001) examinent la situation de cadres qui travaillent dans des entreprises qui occupent plusieurs sites ; les carrières sont traditionnellement marquées par des mutations d'un établissement à un autre. Mais « les nouvelles tendances dans la mobilité suggèrent que l'on accorde moins d'importance aux mutations et plus d'importance aux missions... impliquant le travail loin du domicile durant quelques jours ou durant toute la semaine ». Les intéressés choisissent alors une résidence principale dans un lieu qui convient à la vie de famille et utilisent en semaine une résidence de travail (hôtel, location temporaire d'un petit logement). La résidence principale élective est fréquemment une maison dont la propriété est aussi une garantie, dans un environnement périurbain ou même rural mais bien desservi (notamment à cause de la bi-activité dans les couples).

Ces observations rejoignent les conclusions d'une recherche menée dans un programme du PUCA sur « Mobilités et Territoires urbains ». A. Sauvage et S. Chevrier dans « Villes et grands mobiles » (2002) avaient analysé les dimensions nomades des modes de vie d'actifs qualifiés qui se déplacent beaucoup mais les chercheurs avaient aussi montré la vocation du logement principal d'être une base fixe, souvent à la périphérie d'une ville, sans proximité particulière avec l'emploi et dont la localisation tient généralement à la biographie personnelle et familiale de l'intéressé.

Ces arrangements peuvent se situer dans les versions heureuses des missions. Mais d'une part, la gestion domestique de l'absence peut susciter des tensions aussi dramatiques que celles qui inspiraient l'écrivain américain Arthur Miller dans sa « Mort d'un commis-voyageur », en 1949. D'autre

part, l'hôtellerie de travail n'est pas toujours confortable et il faut tenir compte de la diversité des logements de passage (C. Lévy-Vroelant, 2000).

Le travail intérimaire

La situation des travailleurs intérimaires est différente selon que l'intérim est un passage pour l'insertion (surtout pour des individus jeunes) ou un moment de transition (notamment pour les femmes anciennement actives qui reprennent un travail après quelques années consacrées aux enfants) ou un choix professionnel pour garder un rapport distancié au travail (C. Faure-Guichard, 2000).

T. Pillon, dans sa recherche sur « Emplois "atypiques" et relations au logement. Le cas des intérimaires » (HVU, 2004), s'attache particulièrement aux professionnels qualifiés qui font le choix de l'intérim pour être plus libres dans leur travail (choisir ou refuser une mission) et plus autonomes dans les entreprises (où leur statut n'est pas celui du salarié ordinaire). C'est en cela que ces travailleurs sont « atypiques », du moins en comparaison de salariées « typiques » de l'emploi fordien stable. Ils construisent eux-mêmes leur identité professionnelle et leur carrière. Ils sont à même de négocier, de choisir leurs moments de travail et leur temps libre. Ces marges d'initiative se retrouvent-elles dans leurs relations avec l'habitat ? Pas exactement.

Lorsque des intérimaires ont passé les étapes de l'insertion et de la transition dans le travail temporaire pour atteindre un stade professionnel où leur expérience garantit une relative continuité dans des missions de qualité, ils pensent en effet à un logement, pour leur famille et pour eux-mêmes entre deux contrats. Mais lorsque « la variabilité de la localisation du travail obère toute capacité de rationaliser et de maîtriser la distance entre travail et logement » peut-on s'établir ailleurs qu'à proximité de l'agence d'intérim ? Comment s'installer lorsque le statut d'intérimaire entraîne « des difficultés d'accès au crédit qui freinent les projets de consommation... ou d'investissement à plus long terme, comme l'acquisition d'un logement » ?

En fait la flexibilité du travail intérimaire est fréquemment accompagnée de rigidités dans l'accès à l'habitat, qui s'inscrivent dans les figures des parcours résidentiels classiques mais avec plus de contraintes. L'intérim d'insertion est très lié au logement obligé chez les parents ou dans quelque site de passage. L'intérim professionnel permet l'accès à un logement autonome mais il faut trouver des garanties, souvent données par le conjoint.

Parents, ami, conjoint : le travailleur (ou la travailleuse) intérimaire est une personne libre mais à qui les solidarités sont utiles.

Conclusion

Sans sous-estimer ce qui peut résulter des choix individuels et des arrangements familiaux, on peut être surpris que la flexibilité dans le travail n'ait pas de liens plus forts avec la mobilité résidentielle (sauf après l'intérim d'insertion, une des figures de l'entrée dans la vie). C'est sans doute que le travail flexible n'entraîne pas en lui-même une grande mobilité professionnelle.

Il n'en va pas de même si l'on considère les relations entre les situations professionnelles et les situations résidentielles. Les recherches du programme Habitat et Vie Urbaine permettent d'envisager deux figures idéal-typiques contrastées de ces relations, déjà signalées dans la Table ronde « Ancrage résidentiel et choix du logement », dans les Deux Jours du PUCA, les 22 et 23 novembre 2004, à propos de l'ancrage résidentiel des ménages aisés et de celui des ménages précarisés (PUCA, 2004).

Dans une première figure, les individus et les ménages articulent une **double mobilité**, professionnelle dans la construction de leur employabilité et résidentielle dans la construction de leur résidentialité. La dynamique est celle de la **résidentialisation des carrières**.

Dans une seconde figure, les aléas et les incertitudes dans l'emploi interdisent à peu près tout projet de mobilité professionnelle. Ce statut précaire entraîne une **fixation sur les ressources locales** et des modalités particulières dans les **domiciliations de la précarité**.

On examine successivement les deux cas.

LES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES ET LA RÉSIDENTIALISATION DES CARRIÈRES

« En ce qui concerne la progression des carrières, la mobilité spatiale est souvent une condition préalable » écrivent I. Hardill et A. Green à propos des stratégies de la mobilité dans la population de cadres qu'elles étudient (HVV, 2001).

Ce propos alimente directement l'hypothèse d'un lien entre mobilité professionnelle et mobilité résidentielle mais il peut être complété par plusieurs observations.

Une première remarque porte sur l'idée que la carrière des actifs mobiles ferait de ceux-ci des nomades, idée sur laquelle E. Charmes fait une nette mise au point, à propos des expatriés mais dans des termes qui ont une portée plus générale : « Les expatriés... apparaissent constamment dans la littérature comme un groupe social exemplaire de la globalisation. Ils seraient l'une des composantes d'une nouvelle classe sociale, affranchie des contingences territoriales... L'idée est fort répandue qu'avec la globalisation et la mondialisation, les individus deviendraient libres de tous liens, sociaux comme territoriaux et qu'ils pourraient ainsi passer d'un lieu à un autre ». Cette vision dominante est à revoir juge le chercheur ; il convient de déconstruire la relation entre mobilité et ancrage et de donner toute sa place à la préoccupation de l'intégration locale (C. Goldblum et E. Charmes, HVV, 2005). On peut juger que le propos garde son sens dans d'autres contextes, par exemple au Royaume-Uni ou en France.

Quels sont les éléments du modèle résidentiel de l'expatrié non-nomade ? L'inscription de l'habitat dans un parcours professionnel, une localisation urbaine qui convienne, la maîtrise de la sociabilité domestique, un type de logement favorable à l'investissement social et économique.

Si l'on accepte que ces mots conviennent pour parler des Français de Singapour, on n'a pas lieu de les récuser pour analyser les cadres des Midlands ou de l'Île-de-France.

Faut-il d'ailleurs restreindre la portée de la résidentialisation des carrières à une élite professionnelle de cadres et de dirigeants ? Les chercheurs qui étudient les expatriés notent la diversification sociale croissante de ces travailleurs mobiles, avec ce qu'il en résulte de banalisation dans des situations qui ont pu être auparavant très distinctives. La mise en œuvre du système résidentiel des cadres par d'autres groupes socioprofessionnels moins huppés est aujourd'hui une question ouverte en Ile-de-France. On n'est pas surpris que l'entrée des individus et des ménages dans la résidentialisation des carrières ne se fasse pas tout d'une pièce.

Les éléments du modèle

Par définition, la résidentialisation des carrières est organisée par des étapes dont la première est l'autonomisation du jeune adulte, souvent par un séjour prolongé loin de sa région d'origine. Les flux internationaux d'étudiants sont importants et contribuent à l'apprentissage de la mobilité par les classes moyennes « les établissements d'enseignement supérieur sont des foyers de la mondialisation "par le milieu" », au sens où elle n'est plus réservée à une petite fraction de la société (X. Guillot, dans C. Goldblum et E. Charmes, HVU, 2005). D'autres apprentissages interviennent, comme celui qui est le sujet du film « L'auberge espagnole ». En même temps que le cycle de vie, un parcours biographique se déroule, pour reprendre l'expression de J. Lévy (HVU, 2004).

Dans cette phase et dans les années qui suivent immédiatement, les jeunes adultes sont sur-représentés dans la partie centrale des aires urbaines, dans de petits logements (H. Jayet, HVU, 2004). Les mieux payés ou les plus chanceux des jeunes professionnels s'installent volontiers dans des quartiers recyclés (I. Hardill et A. Green, 2001).

Ensuite, si une famille est fondée, il faut un logement plus grand dont le choix est soumis à plusieurs conditions.

Un premier critère est l'accessibilité et les recherches du programme Habitat et Vie Urbaine montrent classiquement la valorisation des aires centrales (pour se déplacer, B. Filippi, HVU, 2004 ; pour accéder à l'emploi, S. Wenglenski dans M. Berger et J. Brun, HVU, 2004) ou l'installation le long des axes de transport (dans les Midlands, I. Hardill et A. Green, 2001 ; à Singapour, C. Goldblum et E. Charmes, HVU, 2005).

Un second critère est le type du logement, notion compréhensive où interviennent les caractéristiques physiques de l'immeuble (appartement, maison, ...), les modèles culturels d'organisation et de pratiques de l'espace domestique (que les intéressés apportent avec eux, si l'on peut dire), les jugements sur le « standing » du logement et les évaluations financières (prix, valeur, revente).

Cette grille de lecture est banale mais elle est au premier plan des préoccupations des individus qui lient leur situation professionnelle et leur statut résidentiel. En particulier parce que les qualités du logement doivent être immédiatement lisibles par les occupants, par les proches ou les pairs et par le marché. L'exigence de lisibilité privilégie les types de logement les plus significatifs dans chaque contexte (par exemple un appartement dans tel quartier de Paris, un condominium dans telle partie de Singapour, une mai-

son dans la campagne anglaise). C'est une modalité particulière des dialectiques entre le local et le global et entre l'ancrage et la mobilité, où les habitats typés bénéficient du meilleur codage (dans la réglementation, dans les coûts de l'entretien et des charges, sur le marché hypothécaire, ...). C'est aussi la garantie de trouver des voisins qui vivent sur la même planète et de pouvoir partager avec eux des espaces publics et des équipements, notamment les écoles.

Mobilité résidentielle et mobilité professionnelle

L'hypothèse de la résidentialisation des carrières doit beaucoup à ce qui est observé dans des groupes de cadres et de professionnels qualifiés. Mais on est amené à se demander si d'autres groupes sont concernés.

On peut envisager que les cadres moyens et les actifs classés dans les professions intermédiaires mènent des carrières, mais en Ile-de-France, leur répartition est dispersée, contrairement à celle des cadres concentrée dans des aires affinitaires (M. Berger et J. Brun, HVU, 2004). Les dynamiques de résidentialisation des classes moyennes ne sont cependant pas hasardeuses : elles contribuent à la gentrification des quartiers populaires parisiens et interviennent aujourd'hui dans le changement des profils résidentiels de diverses communes au-delà du boulevard périphérique, elles sont très présentes dans de nouvelles couronnes péri-urbaines en voie de constitution, au nord et à l'est de l'Ile-de-France (aires évitées par les cadres), dans la périphérie des villes nouvelles et dans des communes rurales des plateaux, caractéristiques de la trame traditionnelle du peuplement de la région.

Conclusion

Les tendances que l'on vient de présenter sont sensiblement différentes de celles de la mobilité résidentielle sans mobilité professionnelle, dans ses versions historiques et contemporaines, toujours d'après le cas francilien.

Au cours du XX^e siècle, le parcours résidentiel ascendant sans véritable carrière professionnelle a pu devenir classique, mis en œuvre par des ménages d'ouvriers et d'employés accédant à la propriété en banlieue, aujourd'hui de plus en plus loin, parfois en privilégiant l'accès à Paris, notamment pour les employés. Cette dynamique d'accès des ménages à un meilleur logement sans le ressort d'une progression de carrière est une des dimensions du fameux ascenseur social dans la modernisation de la société. Elle doit beaucoup aux politiques publiques et aux dissociations entre situations professionnelles et statuts résidentiels : d'une part les premières étapes de la carrière résidentielle sont inscrites fréquemment dans le logement social, ensuite l'aide à l'accès à la propriété joue son rôle. L'évolution actuelle du logement social contrarie ce scénario, chaque fois qu'il accueille peu et mal les ménages pour qui la location sociale n'est qu'une étape.

Le problème principal vient cependant des individus et des ménages qui n'ont, ni de perspective professionnelle, ni de projet dans l'habitat et qui ne voient de garanties que dans l'enracinement local.

L'ENRACINEMENT LOCAL ET SES RISQUES LA DOMICILIATION DES PRÉCARITÉS

Dans les relations entre les précarités et l'habitat, on a été amené depuis plusieurs décennies à donner une attention croissante à des quartiers où la proportion de chômeurs et d'habitants précarisés est particulièrement élevée (Observatoire national des zones urbaines sensibles, 2004). Dans ces quartiers, les garanties données par l'habitat social et par des solidarités locales permettent à des ménages fragilisés de s'installer et de surmonter divers aléas, parfois au prix d'une sédentarité et d'un relatif isolement peu favorables à leur insertion professionnelle.

La diffusion de l'insécurité dans l'emploi (R. Castel, 2003 ; E. Perrin, 2004 ; P. Cingolani, 2005) tend cependant, aujourd'hui, à diversifier les profils des individus fragilisés et à banaliser leur insertion résidentielle. Il convient donc que les analyses ne portent plus exclusivement sur les quartiers dits « sensibles » et prennent en compte l'hétérogénéité de la population précarisée et de ses habitats.

La diversité des individus précarisés

La recherche sur « Habitat ou emploi : la mobilité contrecarrée par la précarité » (L. Rousselot et M. Schalk, HVU, 2003) s'inscrit dans cette perspective. Elle a visé une population de 3 772 demandeurs d'emploi inscrits, en 2001, dans les Plans Locaux d'Insertion par l'Economique (PLIE) de trois agglomérations de l'ouest de la France, Angers, Nantes et Saint-Nazaire, sensiblement différentes par leur taille, leurs fonctions et leur morphologie.

En abordant leur population de demandeurs d'emploi, les chercheurs y ont distingué d'entrée pas moins de sept groupes, selon des caractéristiques classiques (âge, sexe, situation dans le ménage) et des données relatives aux parcours professionnels et aux parcours dans le programme d'insertion (formation longue ou actions par étapes ou accès directe au travail).

Un groupe est celui des exclus (sans lien avec le marché du travail, peu qualifié, sur-féminisé). Trois groupes sont caractérisés par leur jeunesse et leur expérience limitée. Trois autres groupes sont composés d'individus plus âgés (au moins 26 ans) et aux parcours professionnels étoffés. Il s'agit surtout d'hommes dont l'expérience antérieure dans le travail a été longue et plutôt stable et qui sont aujourd'hui chômeurs de longue durée ou Rmistes. Examinant les trajectoires dans ces trois derniers groupes (âgés, expérimentés), les chercheurs font éclater leur première classification en identifiant cinq profils. On les décrit brièvement, surtout pour illustrer la multidimensionnalité de la précarité.

Un premier profil est celui du retrait durable du marché de l'emploi, faute de compétence et/ou faute d'espoir d'intégration. Un second type réunit des demandeurs aux trajectoires professionnelles étoffées, aujourd'hui en attente. Un troisième groupe rassemble des immigrants plus ou moins dotés d'une situation reconnue dans leur pays mais qui s'intègrent mal en France. Un quatrième profil est celui de femmes au foyer qui se mobilisent parce que l'emploi du conjoint est fragilisé. Un cinquième rassemble des

femmes actives touchées dans leur emploi mais relativement stabilisées par la pérennité de l'activité d'un conjoint ou d'un compagnon.

Les précarisés ont donc une histoire. Il en est de même dans leur rapport à l'habitat.

Les rapports à l'habitat

Le premier regard des chercheurs sur l'habitat des précarisés qu'ils étudient dérange les idées reçues.

Les situations résidentielles observées sont, pour l'essentiel, banales alors que l'on pouvait attendre que la marginalisation dans l'habitat accompagne la marginalisation dans l'emploi. Le logement social est certes présent mais sans plus. Les parcours résidentiels ont privilégié l'aire locale, mais comme partout en France, et la plupart des intéressés estiment que leur carrière dans l'habitat a été stable ou ascendante. Des parents sont proches mais ne figurent qu'assez loin dans le classement des facteurs de valorisation des proximités (bien après les commerces et les autres équipements). Seule la relative sous-motorisation des ménages peut inquiéter, comme dans d'autres contextes (O. Coutard et al., 2002).

« La description statistique des variables relatives aux situations socio-économiques dans la précarité et aux trajectoires résidentielles ne permet pas d'identifier de liens entre parcours professionnels et parcours résidentiels » (L. Rousset et M. Schalk, HVU, 2003).

Il a donc fallu revenir à la charge en évaluant l'attachement des précaires au territoire.

Deux groupes ont de fortes attaches territoriales, bien que leur situation dans l'emploi soit contrastée. On trouve le premier surtout dans des cités d'habitat social ; il est très féminisé et sans beaucoup d'expérience professionnelle. On trouve le second dans des périphéries, installé dans la location (sociale ou libre) et dans la propriété ; plutôt masculin, plutôt expérimenté, il n'est pas très engagé dans les actions du PLIE.

Dans ces deux groupes, l'incertitude professionnelle renforce l'ancrage antérieur et la fixation territoriale. Effet de cité ? Effet de village ? C'est sans doute dans ces fixations que l'hypothèse de la mobilité contrecarrée par la précarité est la plus vraisemblable.

Deux autres groupes n'ont que de faibles attaches territoriales parce que leur domiciliation et leur activité dans les PLIE surviennent soit après qu'une mobilité antérieure a été interrompue (il s'agit surtout de femmes), soit parce que la situation n'est qu'une étape et que le PLIE est une opportunité de reprendre pied dans la mobilité.

Conclusion

La diversité sociale et culturelle des individus dont la sédentarité compromet l'accès à un emploi appelle sans doute des actions variées.

Certaines peuvent prendre la forme d'un service public de la mobilité pour que les intéressés acquièrent les compétences et les moyens leur permettant de se déplacer : « Bouger pour s'en sortir » (E. Le Breton, 2005).

D'autres dispositions pourraient ouvrir des crédits d'impôt à des demandeurs d'emploi acceptant des emplois éloignés.

CONCLUSION. L'HABITAT DANS LA CONSTRUCTION DE L'EMPLOYABILITÉ

La fragmentation contemporaine du système de l'emploi tend à diversifier les statuts des individus et à mettre en cause des stabilités et des garanties. D'autant plus que les changements sont accompagnés, en France, d'un chômage de masse persistant.

Plus qu'auparavant, les diverses catégories professionnelles sont amenées à **construire leur employabilité** et à **mobiliser toutes leurs ressources** pour accéder à un travail, pour conserver une activité ou pour affronter la vie sans emploi. L'habitat s'inscrit évidemment dans les ressources qui comptent. (On sait d'ailleurs que la perte d'un logement est fréquemment une cause de détresse dans l'emploi)

Les recherches du programme Habitat et Vie Urbaine apportent des analyses originales sur des individus et des ménages qui font face aux changements dans l'emploi et sur les initiatives qu'ils prennent : la professionnalisation des usages du logement, l'adaptation des rythmes de vie au travail flexible, les choix résidentiels dans les carrières professionnelles, l'inscription dans des garanties locales.

Prises à propos du travail, ces initiatives sont très fréquemment liées à la vie domestique, aux arrangements familiaux et aux cycles de vie. Elles organisent des **séparations** entre le domicile et le travail où les **proximités** physiques sont relativisées mais où les **liens organisationnels** entre l'habitat et l'emploi s'affirment dans les modes de vie. Elles bénéficient à ceux qui peuvent préparer et conforter leurs compétences professionnelles au sein de leurs logements.

Cette dynamique est assez différente de celle où, dans la première modernité, des actions collectives ont porté de manière distincte, d'une part, sur ce qui relève du travail et des garanties dans l'emploi et, d'autre part, sur ce qui touche l'habitat et les politiques d'accès aux logements. Dans cette modernité, les situations professionnelles sont une chose et les statuts résidentiels en sont une autre.

Lorsque le statut résidentiel et la situation professionnelle interfèrent plus directement, les actions collectives et les politiques publiques sont plus souvent devant le défi du « sur-mesure » pour aider chacun, à chaque moment, à trouver l'accès à l'emploi.

Les ménages et les logements

Dans le cycle de modernisation de l'habitat qu'a connu la France depuis le XIX^e siècle, outre l'amélioration de la taille et du confort des logements, deux structures retiennent particulièrement l'attention :

- l'espace domestique, et son organisation par les modèles de la famille restreinte et de ses rôles : dans ce domaine l'évolution de la sociabilité moderne se poursuit, donnant plus d'autonomie aux individus et plus de flexibilité à leurs relations. Il en résulte une diversification des périmètres domestiques ;
- le parcours résidentiel typique structuré par les étapes du cycle de vie. Ce modèle d'action s'est imposé par sa rationalité et son emprise sur le peuplement est forte. Des changements surviennent cependant, dus notamment à la sociologie des âges mais aussi à des événements qui surviennent dans la vie des individus, comme des opportunités ou comme des contraintes.

On se demande évidemment jusqu'à quel point les transformations dans l'espace domestique ou dans le cycle de vie peuvent intéresser la demande et l'offre de logements.

Plusieurs recherches du programme Habitat et Vie Urbaine éclairent les relations entre les ménages et leur habitat. Certaines portent directement sur la **diversification des périmètres domestiques** : « Les espaces de l'autonomie des pré-adolescents » (F. de Singly et K. Chaland, HVU, 2003), « Les espaces de vie des familles recomposées » (C. Clément et C. Bonvalet, HVU, 2004), « Tenir ensemble et vivre avec » (M. Breviglieri et B. Conein, HVU, 2003). D'autres s'attachent plus à la **résidentialisation des cycles de vie** : « Cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines », soit dans le Pays de Brest (H. Jayet, HVU, 2004), soit en Ile-de-France (B. Filippi, HVU, 2004). Sans préjuger de ce qu'apportent d'autres recherches sur la domestication des nouvelles technologies de la communication (P. Duarte, HVU, 2003) ou sur les structures démographiques dans les mobilités résidentielles (I. Hardill et A. Green, HVU, 2001 ; M. Berger et J. Brun, HVU, 2004 ; C. Goldblum et E. Charmes, HVU, 2005).

LA DIVERSIFICATION DES PÉRIMÈTRES DOMESTIQUES

Après que l'emprise de la famille restreinte se soit affirmée dans l'habitat, on s'interroge aujourd'hui sur la **stabilité des rôles familiaux** et des **structures des familles**. Cependant que l'intérêt pour la **cohabitation** revient au premier plan (ses formes historiques, la maison des compagnons ou le béguinage du pieux troisième âge, sont devenues rares ; les utopies collectives du phalanstère ou des appartements communautaires n'ont pas eu de suite) et que la place des hébergements n'est pas négligeable.

Les rôles familiaux

L'idée prévaut aujourd'hui que les individus qui constituent les ménages sont de plus en plus autonomes mais que cela ne remet pas en cause la vie commune : « Quand l'individualisme crée du lien » (F. de Singly, 2003).

Cette évolution ne supprime pas celle qui touche l'égalité ou la symétrie des rôles entre les hommes et les femmes, en particulier dans l'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle qui reste un problème spécifiquement féminin (A. Flipo et A. Régnier, 2002). La modernisation et la flexibilité du système productif laissent subsister des différences entre les genres : les femmes actives travaillent plus près du domicile que ne le font les hommes (M. Berger et J. Brun, HVU, 2004) ; la vie sociale de proximité repose surtout sur les épouses et mères (T. Hardill et A. Green, HVU, 2001) ; il faut considérer l'expatriation et la mondialisation « du point de vue des femmes » (C. Goldblum et E. Charmes, HVU, 2005) ; les intérimaires qui se proposent de dépasser les anciennes routines dans le travail ne trouvent qu'occasionnellement l'occasion de sortir des rôles traditionnels, à l'exception, précisément, d'intérimaires féminines (T. Pillon, HVU, 2003). Le modèle de la famille symétrique dans le salariat moderne (M. Young et P. Willmott, 1973) n'a pas éliminé l'avantage de confier les fourneaux à celui (celle, en l'occurrence) qui gagne le moins à l'extérieur (G.S. Becker, 1981).

Des changements surviennent cependant comme le montre la recherche sur « Les espaces de l'autonomie des pré-adolescents » étudiés en France et en Allemagne dans la population âgée de 9 à 18 ans (F. de Singly et K. Chaland, HVU, 2003). Parmi divers indicateurs de l'indépendance (la gestion de l'argent, le contrôle des devoirs scolaires, ...), le droit et l'aptitude à se déplacer seul illustre, dans tous les milieux sociaux, que le passage du dedans au dehors ou du dehors au dedans est un enjeu dans la construction de l'autonomie. Hors du logement, les pré-adolescents mènent les actions requises par leur statut de futur adulte : ils s'habituent à la mobilité, ils acquièrent des compétences (à l'école), ils repèrent des signes de distinction et d'identité (dans la consommation, dans la « culture jeune »). F. de Singly inscrit cette situation dans le cadre d'une modernité qui a commencé dès que les instances extérieures à la sphère domestique et à la communauté la plus proche prennent une place importante dans la socialisation quotidienne.

Plus tard, ou dès maintenant, ces adolescents vont-ils se construire une relation avec le monde par l'Internet, avec leurs parents ou sous leur regard ou à leur insu ? La question reste ouverte, aussi bien dans les modalités physiques de l'activité (l'activité séparée : « la culture de la chambre » ;

l'activité intégrée : « la culture du living ») que dans une sociabilité plus ou moins individuelle ou familiale (P. Duarte et al., HVU, 2003). Encore faudra-t-il savoir ce qui revient à l'effet d'âge et à l'effet de génération.

Au long de ces analyses, le lecteur perçoit ce qui revient aux parents et aux compétences qu'appellent de nouvelles relations avec les adolescents. Avec ce qui peut résulter de l'ébranlement de la famille nucléaire, en particulier de la dissolution ou de la disparition de la figure du père (M. Godelier, 2004).

La structure des familles

Le progrès de la connaissance sur l'habitat des ménages a surtout porté, au cours des XIX^e et XX^e siècles, sur les structures typiques : pour l'essentiel, on veut surtout savoir qu'à tel moment tel type de ménage occupe tel type de logement. Cette méthode d'analyse doit beaucoup aux choix et aux moyens des politiques publiques mais repose, aussi, sur la perception d'une démographie de l'habitat relativement stabilisée par le modèle de la famille nucléaire. Un couple se constitue, il a des enfants, le jour venu ceux-ci partent, puis le couple disparaît.

Depuis plusieurs années, on a cependant entrepris d'en savoir plus parce que l'on a mieux perçu que la structure du moment d'un ménage s'inscrit dans une histoire familiale complexe et que les histoires de ménages peuvent être variées.

L'INED, institution pionnière dans ces nouvelles curiosités, a réalisé, en 2001, une enquête sur « Biographies et entourages » qui a porté sur les événements familiaux et professionnels qui surviennent dans la vie des individus, sur les séquences résidentielles qu'ils ont connues et sur les biographies de leurs proches (leur lignée, celle de leur conjoint, les collatéraux). L'objectif est évidemment de confronter le modèle standard de la famille nucléaire aux réalités de la diversité et de la flexibilité. Deux chercheurs ont choisi dans cette enquête ce qui concerne « L'espace de vie des familles recomposées » (C. Clément et C. Bonvalet, HVU, 2004), comme exemple du problème général posé par des changements dans la fréquence et le rythme des événements qui surviennent au sein des ménages. Les ruptures et les recompositions ne sont d'ailleurs plus des épisodes marginaux : en 1999, en France, environ 10 % des familles étaient recomposées et l'effectif des enfants concernés était important (C. Barre, 2003).

La recherche montre la création d'espaces domestiques originaux. Dans le temps, l'enchaînement des événements – la rupture, l'après-rupture, la recomposition – varie selon le destin de chacun des membres de l'ex-couple. (Les femmes qui restent seules avec des enfants sont nombreuses, 19 % des familles en France en 1999 étaient monoparentales ; souvent dans une situation difficile) Le régime et les pratiques de la garde des enfants sont une autre cause de variations. Dans l'espace, la référence à une résidence principale perd du sens, notamment à cause de la circulation des enfants. Les maisons de l'entourage familial et les résidences secondaires se prêtent bien à être des lieux d'identité et de mémoire.

On retient que, dans cette réévaluation des notions de ménage et de résidence principale, les échanges entre les intéressés et les solidarités familiales ont un rôle important mais on se demande si ce rôle ne renforce pas

plus les inégalités sociales qu'il ne les compense. Cependant que le champ des solidarités collectives, lorsque les structures des ménages deviennent plus flexibles et plus variées, reste encore largement à constituer.

Les cohabitations

Il y a longtemps que, dans des situations diverses, des individus vivent sous un même toit – cohabitent – sans qu'intervienne une relation familiale ou marchande. Par exemple les moines.

La formule n'a cependant rien d'inactuel et la colocation est même devenue un des thèmes favoris des feuilletons télévisés ou des films. Elle est l'objet de Guides et suscite des rencontres et des fêtes. Elle intéresse de nombreux individus qui prennent des distances avec des attaches familiales ou qui ont perdu ces attaches sans renoncer à d'autres modalités de la sociabilité domestique. Les étapes de l'entrée dans la vie adulte ou celles de la montée de l'âge et du vieillissement sont particulièrement concernées, sans préjuger de ce qui revient à la précarité.

Dans une recherche sur « Tenir ensemble et vivre avec : explorations sociologiques de l'inclination à cohabiter » (M. Breviglieri et B. Conein, HVU, 2003), les chercheurs examinent divers contextes : une résidence pour étudiants en Californie et sa forte réglementation, des squats à Genève et leur climat militant, un foyer pour étudiants à Genève entre l'institution et le squat, des maisons de réinsertion pour les enfants de la rue au Venezuela, des hébergements par des particuliers. Les différences entre des institutions (résidences, maisons d'accueil), des mouvements sociaux (squats) ou des relations interpersonnelles (hébergement) n'empêchent pas d'entreprendre une démonstration qui porte sur les relations contractuelles dans l'habitat.

Les références sont celles qui placent les pratiques de l'habitat dans le champ de la sociologie des organisations et des modèles du bien commun et de la justice (L. Boltanski et L. Thevenot, 1991). Dans l'habitat, il ne s'agit pas de « vivre au côté de » (trop générateur d'indifférence), ni de « vivre auprès de » (trop fusionnel) mais de « vivre ensemble », dans un modèle spécifié par des attentes et des appuis conventionnels et des éléments d'organisation formelle.

Les auteurs s'intéressent particulièrement aux squats militants où la variété des registres d'engagement (le besoin d'habiter, le désir de militer) et leur mise en cohérence semblent exemplaires de la société libérale complexe. Les modèles du vivre ensemble se manifestent lors de l'accueil, lors de la mise à l'épreuve de l'indifférence (convivialité trop limitée) ou du rapprochement fusionnel (trop d'intimité, par exemple dans le traitement du sale et du propre). Ils font appel aux responsabilités et à la capacité de surmonter les désaccords. Les conventions, les contrats, les compromis sont les moyens de la mise en œuvre.

C. Lévy-Vroelant a aussi étudié l'hébergement comme cadre de la cohabitation, dans la recherche du programme Habitat et Vie Urbaine sur « La construction sociale des rapports résidentiels » (J.Y. Authier et al., HVU, 2005). Les hébergements varient selon qu'ils sont durables ou non durables, occasionnels ou non occasionnels, ponctuels ou non, et les

groupes d'hébergements sont différents mais ils ont en commun une ouverture de la sphère domestique vers l'extérieur.

Conclusion

L'inscription des pratiques de l'habitat dans des arrangements domestiques originaux se manifeste dans les négociations qui interviennent dans le modèle familial classique et dans les nécessaires innovations requises par les modèles familiaux non classiques. En même temps que des structures variées de cohabitations non familiales placent l'usage du logement dans des régulations organisationnelles.

Le partage de l'espace des logements s'en trouve en partie modifié pour donner plus d'autonomie à chacun et lui donner la maîtrise de ses relations avec l'extérieur. Des bricolages plus ou moins ingénieux jouent un rôle mais d'autant mieux que les habitants disposent de plus de surface et de plus de pièces.

Les circulations sont plus fréquentes, entre les membres séparés des familles, entre des cohabitants qui n'ont aucune obligation stricte de rester ensemble ou entre des compagnons d'hébergement plus ou moins durables.

La flexibilité physique des logements est un vieux rêve. Leur flexibilité institutionnelle est peut-être mieux réalisable mais ses moyens et sa portée varient selon les moments et les événements du cycle de vie.

ÂGES ET ÉVÉNEMENTS DANS LES CYCLES DE VIE

Le parcours résidentiel organisé par les étapes du cycle de vie est une structure typiquement moderne selon plusieurs critères. Elle permet une optimisation rationnelle de l'évolution de la composition des ménages. Elle autorise une amélioration de la situation résidentielle au cours de la vie : c'est le parcours « ascendant ». Elle a été rendue possible par l'augmentation des ressources dans la population et par les politiques publiques dans le logement social et dans l'aide à la propriété.

Sensiblement différent de ce qui pouvait être observé dans la mobilité urbaine du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle (A. Haumont, 1993), le cursus résidentiel moderne s'est imposé en France dans les décennies qui ont suivi la Seconde guerre (Micoud A., 1974) et est devenu une référence obligée des recherches sur l'habitat (J.P. Lévy et A. Haumont, 1997).

L'emprise du parcours résidentiel moderne

Des célibataires et des petits ménages dans de petits logements, surtout au centre des agglomérations ; des couples plus âgés avec des enfants dans les périphéries ; des retraités qui choisissent un lieu électif plus qu'un type de logement. Ces observations sont récurrentes dans l'étude du peuplement. Une recherche sur « Cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines dans le Pays de Brest » montre que les spécialisations démographiques des composantes de l'agglomération sont plus affirmées

en 1990 qu'en 1968, en relation avec des types de logement dans le centre (petits logements) et dans la périphérie (maisons) et avec l'environnement des communes du littoral, choisies par les retraités (H. Jayet, HVU, 2004). Une autre recherche sur « Cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines en Ile-de-France » établit qu'en 1999 la ville centre est attractive pour les jeunes ménages et la périphérie pour les familles, tout en notant des particularités locales (la mixité démographique de la zone très complexe qu'est la première couronne ; les affinités des retraités avec Paris-ville) (ATHEMA, HVU, 2004).

Le modèle du parcours moderne rend compte aussi du cursus des classes moyennes britanniques présenté par I. Hardill et A. Green (HVU, 2001). A contrario, sa mise en œuvre est souvent contrariée pour les travailleurs intérimaires qui restent incertains de leur projet résidentiel (T. Pillon, HVU, 2003).

Les changements

La reconnaissance d'un modèle organisateur de l'habitat dans le cycle de vie n'empêche pas de s'interroger sur des changements.

Certains changements viennent d'une sociologie des âges dont les seuils et la portée peuvent varier (A. Bideau et al., 2001). Les moments de l'entrée dans la vie sont en cause, marqués notamment, dans la période, par les contraintes qui pèsent sur les jeunes générations (L. Chauvel, 2002). À l'autre extrémité de l'existence, les individus d'âge avancé ont pris aujourd'hui de l'importance et en prendront de plus en plus (INSEE, 2005). Des étapes nouvelles surgissent dans les cursus et les allongent (PUCA, 2004).

D'autres changements portent sur des variations dans l'inscription territoriale des parcours résidentiels. Une partie de ces variations vient de ménages qui sont locataires en ville et propriétaires ailleurs d'une résidence secondaire qu'ils habitent plus ou moins durablement. D'autres ambivalences relèvent des parcours particuliers des individus qui circulent dans les chemins et les sites de l'habitat mobile.

Globalement, toutes sortes de variations sociales et locales sont courantes dans la mobilité résidentielle mais on s'attache plus spécialement, aujourd'hui, aux contraintes qui pèsent sur la réalisation des parcours.

La précarisation de nombreux ménages limite leurs mouvements (J.P. Lévy, 2005). Par ailleurs, les ruptures dans les familles touchent la mobilité résidentielle, en particulier celle de femmes seules, avec ou sans enfant, dont la situation appelle souvent une prise en charge publique ou parapublique.

Il arrive que le parcours ait la figure d'un chemin de croix et que le curriculum résidentiel soit celui de l'exclusion.

CONCLUSION. LES CONTRACTUALISATIONS DANS LA VIE COMMUNE

Les chercheurs du programme Habitat et Vie Urbaine ont su donner leur importance à deux dynamiques qui sont intervenues pour conférer à l'habitat une place originale dans la modernisation de la société : l'organisation des pratiques domestiques, la mobilité résidentielle.

Dans l'organisation des pratiques domestiques, le modèle moderne initial est celui de la famille nucléaire et de ses rôles. Sa diffusion a été considérable et, aujourd'hui, sa plasticité et sa capacité d'adaptation permettent que son emprise reste très importante. Cependant que l'autonomisation des membres de la famille augmente, bien des décisions sont prises en commun après des étapes de négociations.

Ces perspectives sont prolongées dans les modèles de familles non nucléaires, notamment, dans le cas des familles recomposées dont le nombre s'accroît rapidement. Le partage et le dédoublement de l'espace s'inscrivent dans des exigences de sensibilité et de rationalité, en particulier pour les enfants. Les négociations sont une condition impérieuse de la viabilité de la recomposition.

Les différences sont d'un autre ordre lorsque le périmètre domestique n'est pas celui d'une sphère familiale mais celui d'une organisation, par exemple dans le cas de la colocation mais aussi dans des situations diverses, institutionnalisées ou non, où des individus vivent sous un même toit. Il reste que les accords négociés sont au premier plan du vivre-ensemble, de la solution des conflits et du droit d'entrer et de sortir.

Tous ces cas de figure s'inscrivent assez bien dans le contexte d'une modernisation où l'autonomisation des individus ne s'oppose pas à la vie commune mais s'y intègre par des contractualisations plus ou moins méthodiques.

Cette évolution intéresse la mobilité résidentielle où, on l'a vu, les changements les plus notables dans le modèle du parcours moderne portent sur des moments et des circonstances où des individus sont relativement isolés : pour entrer dans la vie, pour affronter des accidents et des contraintes, pour vivre le vieillissement.

Sans que la structure d'ensemble du parcours moderne soit remise en cause, de multiples événements contrarient sa mise en œuvre. Le déploiement des solidarités collectives constitue ici l'autre visage de la modernité et il suppose sans doute, dans l'habitat, un recours augmenté et renouvelé à diverses formes de la contractualisation de la vie sous un même toit.



Les différences sociales dans le peuplement

En examinant les enjeux de la distance au travail ou ceux des choix dans les parcours résidentiels, on a rencontré, à plusieurs reprises, les structures des peuplements urbains. Soit dans leur composition sociale, soit dans leur forme géographique, classiquement dominée par l'opposition entre le centre et la périphérie (périphérie dont l'extension est aujourd'hui importante).

On présente ici ce qu'apportent les recherches du programme Habitat et Vie Urbaine dans la connaissance du peuplement, dans les **méthodes d'analyse**, et dans l'évaluation des tendances contemporaines au **compartimentage social**.

LES INDICATEURS : DES STRUCTURES AUX SYSTÈMES

Depuis plus de vingt ans, la connaissance des différences démographiques et sociales dans les villes françaises et dans leurs quartiers a beaucoup bénéficié de typologies fondées sur le traitement de données venues des recensements ou d'autres enquêtes, dans la tradition de l'écologie urbaine. Par exemple dans l'examen des divisions sociales dans les grandes villes françaises (M. Mansuy et M. Marpsat, 1994) ou dans le repérage des inégalités de niveau de vie entre des quartiers « bourgeois » ou « huppés », des quartiers ouvriers et de catégories professionnelles moyennes et des quartiers « sensibles » (C. Lagarene et N. Tabard, 1998).

Plusieurs analyses du programme Habitat et Vie Urbaine s'inscrivent dans ce courant de recherche par exemple dans « Cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines en Ile-de-France » (ATEMHA, HVU, 2004). Les auteurs ont examiné, en 1999, les profils des habitants selon les revenus et les structures des ménages franciliens dans un découpage spatial fin (11 201 zones) et distinguent cinq types de peuplement, depuis celui des aires valorisées (11 % de la Région ; un revenu moyen par unité de consommation de 32 877 €, dans une population qui compte de nombreux habitants qui vivent seuls et qui sont souvent âgés) jusqu'aux aires dévalorisées (16 % et 21 % de la Région, aux revenus moyens de 9 134 € et 10 919 € selon qu'il s'agit de peuplements où les familles sont plutôt

nombreuses ou de ménages plus jeunes, de taille restreinte). Entre ces extrémités, des peuplements intermédiaires (27 % et 25 % de la Région, aux revenus moyens de 14 943 € et 17 151 € selon qu'il s'agit plutôt de familles ou plutôt d'individus seuls).

Le projet de recherche peut être cependant d'enrichir l'analyse des **structures** en plaçant celles-ci dans des dynamiques, relatives par exemple aux cycles de vie ou à la formation des prix des logements.

Les effets du cycle de vie entraînent une répartition des différents types de logements selon les préférences des types de ménages (« Cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines dans le Pays de Brest », H. Jayet, HVU, 2004 ; « Cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines en Ile-de-France », ATEMHA, HVU, 2004). Les individus seuls et les petits ménages trouvent une offre de petits logements dans les aires centrales et les familles trouvent une offre de logements plus grands, souvent des maisons, en périphérie. Les retraités n'entrent que peu dans ce schéma parce que la préférence pour un type de logement, occupé depuis longtemps ou choisi pour la retraite, s'efface devant la préférence pour un lieu, pour un environnement.

Dans la formation des prix, la préférence pour un type de logement amène chaque catégorie de ménage à enchérir plus pour le logement souhaité, créant ainsi un sous-marché et une spécialisation démographique dans le peuplement

La mise en évidence de ces comportements a une portée générale qui ne couvre pas seulement les profils démographiques des ménages mais aussi leur profil économique : les ménages bien dotés peuvent enchérir dans les zones qu'ils jugent intéressantes, augmentant d'autant les prix dans un sous-marché qui ne reste accessible qu'aux ménages aisés, cependant que les ménages modestes ne se manifestent que dans les secteurs moins valorisés du parc des logements. Des zones de prix n'expriment pas seulement les caractéristiques physiques des logements mais, aussi, les structures de l'espace social constitué par le système résidentiel des ménages.

Le **système** englobe l'évolution des proximités fonctionnelles. Le choix de la proximité avec l'emploi diminue au profit des affinités résidentielles (M. Berger et J. Brun, HVU, 2004). Les proximités avec des équipements distinctifs (notamment scolaires) s'affirment (ATEMHA, HVU, 2004). Le processus cumulatif dans la sélectivité des profils résidentiels en est accentué.

En Ile-de-France, les analyses convergent dans l'identification de polarisations sociales croissantes dans le peuplement, mesurées surtout à l'échelle communale (parfois à l'échelle du quartier, à Paris), soit dans les différences de revenus (ATEMHA, HVU, 2004), soit dans les proximités et les distances entre les principales catégories socioprofessionnelles (M. Berger et J. Brun, HVU, 2004). Dans ces polarisations, les ménages les mieux dotés (cadres et assimilés) et les moins bien pourvus (travailleurs peu qualifiés et précarisés) sont les plus visibles. La reconnaissance de la forte identité spatiale de groupes extrêmes au statut affirmé est d'ailleurs un résultat classique des recherches sur l'écologie humaine des villes nord-américaines (B. Duncan, O.D. Duncan, 1955) ou sur la représentation sociale du territoire français entre « quartiers pauvres et banlieues aisées » (N. Tabard, 1993).

On note toutefois qu'un nombre important d'individus et de ménages ont des situations « moyennes ». Dans la classification des profils résidentiels en Ile-de-France (ATEMHA, HVU, 2004), entre les secteurs « valorisés » et « dévalorisés », deux secteurs « intermédiaires » (l'un dominé par des individus isolés, l'autre par des familles) rassemblent 52 % des 4 500 000 ménages évalués en 1999 (Fichier Filocom). Dans l'analyse des systèmes résidentiels des principaux groupes socioprofessionnels, toujours en Ile-de-France (M. Berger et J. Brun, HVU, 2004), la question du regroupement résidentiel reste ouverte pour les employés et les membres des professions intermédiaires, soit 32 % des chefs de ménages actifs dans la région.

On examine successivement les spécialisations résidentielles et les situations intermédiaires.

LES SPÉCIALISATIONS RÉSIDENTIELLES

« Les cadres se distribuent de plus en plus régulièrement dans l'espace francilien mais ils constituent toujours une des variables les plus discriminantes entre les communes » écrivent M. Berger et J. Brun, en étudiant la période 1975-1999 (HVU, 2004). Etant entendu que la notion de distribution plus régulière doit être bien comprise. Longtemps concentrée dans quelques quartiers parisiens, où se prolongeait plus ou moins l'héritage de « l'entre soi de la grande bourgeoise » (M. Pinçon. et M. Pinçon-Charlot, 2004) ou dans quelques communes et lotissements de la banlieue, la population des cadres a sensiblement augmenté et s'est installée dans de nouveaux sites, soit dans Paris (c'est la gentrification des quartiers populaires) et maintenant dans quelques communes proches, soit plus loin, en particulier lorsqu'il s'agit de familles. Le Nord-Est de l'agglomération, les communes de la vallée de la Seine en amont et en aval de la capitale restent cependant évitées.

Localement, par commune, et depuis 1975, les cadres sont une des deux seules catégories socioprofessionnelles régulièrement « auto-corrélée » (plus leur proportion est forte dans la population communale, plus les mouvements augmentent leur part) (L'autre catégorie régulièrement auto-corrélée, mais moins intensément, est celle des ouvriers qualifiés). Parallèlement, et toujours par commune entre 1975 et 1999, l'association entre les cadres et toutes les autres catégories professionnelles a diminué.

La proximité avec le travail a aussi des particularités qui distinguent les cadres des autres catégories professionnelles. Historiquement, ils ont été les premiers à choisir un lieu d'habitat sans trop d'égards à la distance au travail mais, aujourd'hui, leur accessibilité à l'emploi est particulièrement bonne (du moins en Ile-de-France ; S. Wenglenski, dans M. Berger et J. Brun, HVU, 2004).

Le système résidentiel des ouvriers en Ile-de-France a longtemps eu aussi une grande visibilité et beaucoup de cohérence, sensibles surtout dans la tradition des quartiers de l'Est parisien et dans la première couronne de la capitale puis dans le Nord-Est de la région et dans les vallées. La proximité avec les emplois a joué un rôle important. Aujourd'hui « alors que leurs effectifs fondent, les ouvriers ont une distribution de plus en plus contrastée, sauf dans l'espace rural » (M. Berger et J. Brun, HVU, 2004).

Dans l'éclatement du système résidentiel des ouvriers, les éléments les mieux connus aujourd'hui sont les concentrations urbaines de ménages peu qualifiés et précarisés dans l'habitat social ou dans des logements vétustes. La population des grands ensembles d'habitation est assez différente de ce qu'elle était à l'origine (P. Clerc, 1967) et elle contribue au peuplement des quartiers dits « sensibles ». La situation de ces quartiers est souvent portée au premier plan par des tensions et même par des émeutes (notamment en novembre 2005) ; elle compte beaucoup dans les évaluations contemporaines de la ségrégation spatiale et sociale dans l'habitat et la vie urbaine (J.P. Fitoussi et al. 2004 ; Observatoire des zones urbaines sensibles, 2004) sans que cela épuise, d'ailleurs, l'inventaire de la précarité dans l'habitat (R. Ballain et F. Benguigui, 2004).

D'autres éléments de l'éclatement du système résidentiel des ouvriers sont différents lorsqu'ils reposent sur une périurbanisation fondée pour l'essentiel sur l'accès à la propriété. Cette mobilité résidentielle est sélective à l'intérieur du groupe des ouvriers (elle est mise en œuvre par des ouvriers qualifiés, généralement dans des ménages bi-actifs) mais il convient de souligner que, dans un contexte général où l'isolement des ouvriers a été accentué, l'accès à la propriété périurbaine est la seule filière qui a permis quelques progrès dans la mixité sociale, notamment par des proximités avec le groupe des employés.

La périurbanisation pourrait être favorable à l'émergence de la mixité dans le peuplement, très compromise dans le système résidentiel des cadres et dans celui des ouvriers précarisés. L'évolution dépend cependant beaucoup des comportements résidentiels des catégories intermédiaires.

LES SITUATIONS INTERMÉDIAIRES

Dans le développement contemporain de la bipolarisation entre les aires résidentielles des ménages aisés et les quartiers des habitants précarisés, les individus qui occupent des situations « intermédiaires » sont nombreux. Il est cependant difficile d'identifier un système résidentiel qui leur serait propre et on en reste à quelques hypothèses, les unes relatives à des quartiers urbains anciens et d'autres portant sur la périurbanisation.

Étudiant des « groupes de peuplement » dans des quartiers anciens en France (à Paris, à Montreuil et à Versailles, à Lyon et à Montpellier) en 1997, J.P. Lévy distingue des profils variés : retraités aisés, familles aisées, jeunes isolés aux revenus bas, habitants seuls de plus de trente ans, familles étrangères laborieuses. Cette gamme assez étendue (à laquelle manquent cependant des familles ouvrières françaises), parmi des habitants diversifiés par les types de logements et les moments des parcours résidentiels, atteste l'existence d'une figure urbaine de la mixité sociale sans les groupes extrêmes (J.Y. Authier et al., HVU, 2005).

Cette situation est-elle un héritage qui pourrait être remis en cause par la gentrification ? Examinant, dans ces mêmes quartiers anciens, en 2002, les habitants déjà présents en 1997 et ceux qui sont venus depuis, J.Y. Authier constate l'enracinement durable d'une population cependant souvent sensible à la décomposition des ambiances populaires et l'arrivée de nouveaux venus porteurs de gentrification mais qui sont fréquemment de passage

dans des parcours résidentiels qui peuvent se poursuivre (J.Y. Authier et al., HVU, 2005).

Une deuxième hypothèse est celle d'un avenir périurbain. En Ile-de-France, elle est soutenue par l'exurbanisation des professions intermédiaires et, dans une moindre mesure, des employés. Géographiquement cette mobilité n'est pas complètement hasardeuse, en partie structurée par les pôles urbains de la couronne et la périphérie des bassins d'emplois. Elle pourrait être à la base d'une nouvelle figure de la mixité qui renouvellerait en partie « l'exportation vers les zones périurbaines des formes de division sociale de l'espace existant dans l'agglomération centrale » (M. Berger et J. Brun, HVU, 2004), au profit d'aires locales qui englobent d'ailleurs aujourd'hui des communes rurales.

CONCLUSION. LES SITUATIONS SOCIALES ET LES STATUTS RÉSIDENTIELS

Les tendances à la bipolarisation sociale dans les peuplements urbains sont actuellement très fortes, inscrites dans l'augmentation de diverses inégalités dans la société (L. Maurin, 2005). Elles touchent particulièrement les grandes agglomérations et les sites industriels anciens ; elles sont moins sensibles dans la périurbanisation.

Les différences sociales dans le peuplement ont toujours existé mais la modernisation de l'habitat au cours du XX^e siècle avait donné un rôle à des statuts résidentiels (par l'équipement des villes, par le développement de l'habitat social et de l'accès de masse à la propriété) qui n'étaient pas strictement calqués sur les situations sociales et qui corrigeaient en partie ces dernières.

Les nouveaux problèmes viennent pour beaucoup de ce que les situations sociales et les statuts résidentiels sont pris ensemble dans des « affiliations », des « désaffiliations » (R. Castel, 2003) et des « sur-affiliations » (M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, 1998) qui ne portent pas seulement sur l'habitat mais aussi sur l'accès à l'emploi, l'accès à la formation et l'accès aux équipements.

Cet élargissement condamne-t-il les traditions modernes du logement social et de la propriété ? On peut penser au contraire que leur mise en œuvre diversifiée a un rôle à jouer.



Les proximités

Vivre dans tel **quartier**, avoir tel **voisinage**, habiter telle ville : il est courant de donner de l'importance à ces trois figures de la proximité et les attentes contemporaines dans le domaine du logement en tiennent compte (M. Huynh, 2005). Pour les habitants, chacune de ces structures est en effet traditionnellement un cadre d'action et une référence identitaire.

On se demande cependant parfois si les modèles d'action qui se développent n'appellent pas des révisions de la grille de lecture. Le quartier ne serait qu'un lieu de ressources parmi d'autres. Le voisinage serait vidé de son sens par la raréfaction des échanges. L'identité des villes se perdrait dans l'extension d'agglomérations sans limite.

LES QUARTIERS

Les quartiers sont traditionnellement vus comme des structures liées à une communauté qui partage un lieu, des intérêts, une culture et un mode de vie et dont l'identité est opposable à celle d'autres groupes présents dans la ville et dans la société.

La constitution de ce dispositif demande du temps et amène à s'intéresser à la manière dont les quartiers s'inscrivent dans l'Histoire et, aussi, à ce qui peut aujourd'hui contrarier cette inscription, dans des structures effritées ou en crise ouverte. Sans exclure la portée de nouveaux projets collectifs ou la manière plus discrète dont les individus négocient leur propre histoire dans l'Histoire.

L'inscription des échanges locaux dans l'Histoire

Les types de quartiers jugés les plus exemplaires sont des types historiques, au sens où ils relèvent d'un moment particulier. Un exemple remarquable de cette situation est donné par des quartiers ouvriers de villes des pays industrialisés dans la première moitié du vingtième siècle – par exemple Londres, Boston, Paris – qui ont polarisé l'intérêt des chercheurs en sciences sociales et des réformateurs urbains (C. Topalov, HVU, 2001). Ces

quartiers ont une structure forte, perceptible dans des proximités (domicile-travail, école, paroisse) sensible dans la diffusion de modèles d'action qui gouvernent les sociabilités (au travail, dans les loisirs, dans les rôles familiaux) et les solidarités. Les références identitaires sont connues et revendiquées « eux et nous ». La mémoire collective et l'espace comme support de l'identité collective sont d'ailleurs des thèmes classiques de l'étude des quartiers dans la sociologie de la ville (Y. Fijalkow, 2002).

L'effritement des quartiers

Le type de structure que l'on vient d'évoquer est précisément mis en cause par ce que A. Sauvage et M. Bassand appellent « l'effritement des quartiers » et « la victoire des territorialités sur les quartiers », après une enquête menée dans quatre agglomérations en France et en Suisse (« Proximités en tension », HVU, 2005). Les voisinages dans le travail, dans la consommation et dans les loisirs sont défaits par les affiliations dispersées et par la mobilité quotidienne. L'identité collective et les solidarités reculent devant l'individualisme. La mobilité résidentielle diminue les relations privilégiées (sources d'invitations et de visites) et est accompagnée d'une fréquentation importante du centre de la ville, en particulier pour les loisirs, et c'est cette fréquentation qui permet d'accéder à l'identité locale. Dans les projets et pratiques politiques ou idéologiques à l'échelle des quartiers, « l'électroencéphalogramme est plat ». « Les proximités qui se constitueraient sur un sentiment d'appartenance à un groupe, sur une représentation claire d'être du même ensemble social et d'entrevoir un destin parent, semblent disqualifiées, dépassées ».

Une des conclusions de la recherche sur « Proximités en tension » porte sur la notion de « territorialité », désignant ainsi une structure qui n'est plus le quartier et qui combine des liens fonctionnels, sociaux et affectifs dans divers fragments spatiaux (le plus près, le centre-ville, le reste de l'agglomération, l'ailleurs). Ce qui n'implique nullement une désocialisation ou un isolement.

La fonctionnalité peut valoriser le plus près mais pas complètement : « Les activités de culture et de loisir semblent désertier le quartier. Pour aller où ? Au centre de la ville ». Les réseaux de sociabilité dans le quartier, dans le centre-ville et dans le reste de l'agglomération sont distincts. L'attachement au logement et à l'agglomération dépasse l'attachement au quartier. L'image d'une organisation des territoires hiérarchisée tout d'une pièce par les proximités et les distances est corrigée par la prise en compte de la multidimensionnalité des modes de vie.

Les ruptures

Examinant des quartiers d'habitat social dont la création était liée au développement de l'activité industrielle – un type historique –, B. Allen mentionne « le rêve brisé d'une urbanité populaire » ou « le rêve abandonné d'une cité résidentielle » (HVU, 2004). Une liste des « modes d'habiter », établie pour caractériser la spatialisation des relations sociales et les enjeux identitaires dans ces quartiers, est significative : l'attachement, certes, mais aussi le rejet, le repli et l'investissement impossible.

C'est que le « mode d'habiter » englobe, dans une « unité habitante », le logement, l'immeuble, les espaces publics et les services mais aussi une représentation de l'ailleurs (au-delà du quartier) et du temps (le passé, l'avenir). Dans les quartiers étudiés cette structure a été fragilisée par des discontinuités et des ruptures dues à un fonctionnement social problématique, à la représentation des autres comme une instance indéterminée et intrusive ou au sentiment, qu'ailleurs, la vision du quartier est négative. Ces dysfonctionnements s'inscrivent dans l'interruption d'une dynamique résidentielle qui a eu du sens mais qui a été interrompue par l'évolution de l'emploi et des discontinuités dans la programmation urbaine.

Pour parler de ces sites en crise, on n'a pas renoncé au mot « quartier », « sensible » en l'occurrence. Le terme a été mis au premier plan par la convergence renouvelée des propos des chercheurs, des opérateurs et du personnel politique, amplifiés par les médias. Peut-être parce que la notion de quartier trouve ici une de ses vocations profondes qui est de traiter d'interactions et d'interférences.

Négocier sa propre histoire

Il n'est d'ailleurs pas nécessaire que chaque individu se réfère au destin collectif d'un quartier pour trouver un cadre et des signaux qui ont du sens pour lui et pour sa propre histoire.

D'une part les usages du quartier et les relations sociales qui y trouvent place sont liés aux distributions spatiales de réseaux personnels, familiaux et amicaux, qui sont significatives des positions des citadins et de leurs différences (J.Y. Authier, HVU, 2005).

D'autre part, entre le collectif et le subjectif, la négociation, le compromis sont importants dans les quartiers d'habitat social en crise ; « Malgré des difficultés évidentes et importantes, il est apparu qu'une majorité d'habitants de ce quartier avaient le sentiment d'une amélioration de leurs conditions de vie... La qualité des logements participait à ce sentiment, ainsi que l'école, fortement investie par un certain nombre comme ce qu'ils n'ont pas eu mais qu'ils peuvent donner à leurs enfants... Assimiler le fait de vivre aux Tarterêts à une "voie de garage" ne constituerait donc pas une vision pertinente des processus à l'œuvre dans ce quartier. Pour une fraction non-négligeable de la population, le quartier constitue une ressource, un lieu d'accueil et de négociation entre le passé et l'avenir, un lieu de construction d'une nouvelle identité sociale » (B. Allen, HVU, 2004).

LES VOISINAGES ET LES ÉCHANGES DOMESTIQUES

Des voisins échangent et se reçoivent dans des quartiers anciens (J.Y. Authier, HVU, 2004) ou dans des maisons individuelles de la périphérie (A. Sauvage et M. Bassand, HVU, 2005). Ces observations s'inscrivent dans des questions classiques de l'anthropologie culturelle de l'habitat : qu'est-ce qui sépare et réunit deux voisins ? Y a-t-il des codes des droits et des devoirs ? (B. Haumont et A. Morel, 2005). Dans une société où les enquêtes signalent une tendance générale à l'affaiblissement des échanges entre les individus (N. Beaupain, 1998 ; J.L. Pan Ké Shon, 2003), il ne faut pas exclure que le lien stratégique

entre les logements et leur environnement soit un facteur de vitalité des voisinages, notamment lorsque des microstructures plus ou moins contractuelles fournissent des repères et des règles de conduite.

Ces microstructures peuvent être des enclaves résidentielles sécurisées. On sait que les prototypes contemporains se trouvent en Amérique du Nord et, aussi, en Amérique du Sud (G. Capron, HVU, 2004) mais on commence à se demander quel est leur avenir en France (E. Charmes, 2003 ; G. Billard et al., 2005). On reviendra sur cette question dans le chapitre suivant, à propos de la sécurité dans l'habitat.

Les plus courantes des microstructures de voisinage sont cependant des copropriétés où le contrat garantit en principe les usages et les intérêts communs, dans un périmètre toutefois limité (M.P. Lefeuvre « Perception et gestion des limites de parcelles urbaines en copropriété » dans P. Mélé, HVU, 2004). Mais d'autres contrats de voisinage peuvent mettre en œuvre des services (par exemple dans les Régies de quartier, depuis 1981). D'autres formes de mobilisation peuvent réunir des voisins, souvent pour défendre leurs intérêts (J.P. Blais et al., 2001), parfois pour faire vivre la convivialité (par exemple dans les rencontres d'Immeubles en fête, depuis 1999).

LES PROXIMITÉS DANS LA VILLE

Sans préjuger de l'insertion des habitants dans les structures des quartiers et des voisinages, on peut se demander comment les citoyens trouvent dans les villes d'autres cadres de référence pour leur identité. Les modes de vie contemporains donnent en effet une place importante à des pratiques et des valeurs qui ne sont pas directement inscrites dans l'habitat. Outre ce qui relève du travail, on a pu juger que la conduite des consommateurs est devenue « le centre cognitif et moral de la vie sociale, le lien intégrateur de la société » (Z. Bauman, 1992) et on sait que le temps libre intervient beaucoup dans la vie sociale et dans l'usage de l'espace (J. Viard, 2002). Sans préjuger des habitants qui évitent et contournent méthodiquement des proximités, souvent des équipements, notamment des écoles.

Les interactions

« Habiter, ce n'est pas seulement résider... c'est s'approprier un espace de travail, c'est animer un espace public, c'est entretenir des relations affectives fortes, fussent-elles invisibles ou muettes avec un lieu ». (J. Lévy et al., Echelles de l'habiter, HVU, 2004).

Cette prise de position radicale entend privilégier les logiques de l'espace dans une société d'individus (sans privilégier les effets prêtés à des structures fonctionnelles et sociales jugées traditionnellement fortes et stables, dans le logement, dans le travail, dans les groupes sociaux, ...). Les méthodes de recherche ont porté sur les modalités de la mobilité (les interactions entre « lieux et liens »), sur divers sites (les interactions dans « la vie quotidienne des lieux habités ») et sur les stratégies dans l'habitat sans référence au travail.

Les espaces les plus fréquemment mentionnés dans « la créativité spatiale des individus » sont les proximités immédiates des résidences principales (par exemple lorsque des habitants évaluent leur cadre de vie, dans la péri-

phérie de Toulouse étudiée par A. Péré, dans J. Lévy, HVU, 2004), les « morceaux de ville » familiers (plus grands que les quartiers), l'agglomération et l'aire urbaine. Le centre de la ville et les espaces publics sont distingués mais aussi « les bords de ville », proches de l'espace ouvert, des autoroutes et des centres commerciaux, sans être trop éloignés du centre. La métrologie des déplacements contribue au statut des lieux, par la marche à pied dans les proximités, dans les espaces familiers et dans le centre, par l'automobile dans l'agglomération et dans l'aire urbaine.

Les espaces de l'intégration

Les centres des villes ont ici un rôle particulier, signalé par J. Lévy, analysé par A. Sauvage et M. Bassand (Proximités en tension, HVU, 2005).

Les centres offrent en effet des cadres intégrateurs qui n'existent que rarement dans les quartiers de résidence. D'une manière générale pour les activités de loisir et de culture. Particulièrement pour les habitants jeunes qui inscrivent peu leur sociabilité dans les quartiers de résidence. Plus particulièrement encore pour les nouveaux venus dans les quartiers et dans les villes qui trouvent dans les centres les signes et les codes de l'accès à l'identité locale, dépassant les assignations des proximités et le tohu-bohu de la circulation urbaine banale..

Les proximités virtuelles

« Le "salon de bavardage" électronique est une forme appauvrie des interactions humaines et la messagerie électronique est une forme pauvre de la communication par comparaison avec les relations personnelles » écrivent I. Hardill et N. Green dans leur recherche sur les cadres (HVU, 2001).

Ce n'est pas le point de vue d'autres chercheurs qui soulignent l'importance du face-à-face dans les communications électroniques (P. Duarte et al., HVU, 2003).

On sait que les formes les plus courantes de ces communications sont des échanges quotidiens (téléphone, SMS, mail), particulièrement fréquents pour les habitants les plus jeunes. On peut parler à ce propos de l'amplification et de l'hybridation des communications banales (sur l'hybridation des pratiques par les nouvelles technologies, A. Rallet et C. Charbit, « Des usages locaux d'Internet : vers de nouvelles formes de proximité et de mobilité urbaine », 2003).

P. Duarte et ses associés examinent l'intégration d'Internet à l'espace domestique et montrent aussi que d'autres modalités des communications électroniques relèvent plus d'une problématique des équipements, lorsqu'une population, généralement jeune, se rassemble dans une salle pour jouer en réseau. Les joueurs trouvent là une sociabilité médiatisée, où les interlocuteurs sont les personnages du jeu, mais aussi une sociabilité directe lorsque les joueurs se parlent, se déplacent ou se cherchent du regard. Ils échangent aussi des outils, des logiciels, des stratégies et préparent la prochaine partie.

On tiendra compte aussi, et peut-être surtout dans la perspective des relations entre habitat et vie urbaine, des modalités locales des communautés virtuelles de l'Internet dont le principe est la connexion de gens qui ne se

connaissent pas ou se connaissent à peine mais qui partagent un intérêt commun. Ces communautés peuvent rassembler la micro-société civile d'une ville ou d'un quartier pour échanger des informations, des points de vue et des propositions sur telle ou telle question. Les habitants, qui sont souvent confrontés à des structures et à des dynamiques impersonnelles, trouvent ici un face-à-face plus interactif et moins anonyme.

CONCLUSION. LES RECOMPOSITIONS DES ÉCHANGES

En commençant l'examen des proximités dans l'habitat et la vie urbaine, on se demandait jusqu'à quel point les structures traditionnelles des quartiers et des voisinages conservaient leur cohérence et leur portée.

Les modèles de l'organisation des échanges urbains donnaient classiquement de l'importance à un dispositif hiérarchisé dont les bases étaient les voisinages, les niveaux moyens les quartiers et les agglomérations le niveau supérieur. Pour l'habitant, l'étagement des proximités, leur contenu et leurs limites varient plus aujourd'hui. C'est la question des « limites du proche » (*Annales de la Recherche Urbaine*, 2001).

La tonalité générale des recherches du programme Habitat et Vie Urbaine est celle de la mise en cause de ces structures. Peut-être faut-il faire ici la part de la représentation rétrospective de types très constitués et cohérents.

Dans les quartiers, la « territorialité » se substitue au territoire pour désigner une construction plus complexe (dans ses dimensions fonctionnelle, sociale et affective) et plus flexible. « Dissocier territoire et territorialité consiste à mettre en avant l'idée que l'acteur social (le citoyen, le citadin) façonne dans sa vie de tous les jours son espace personnalisé qui s'agence de façon variable au gré de l'histoire d'une personne » (A. Sauvage, M. Bassand, *Proximités en tension*, HVU, 2005).

« Le rapport résidentiel » renvoie aux « formes d'appropriation et aux types de représentation du logement, de l'immeuble, du quartier et de la ville que des individus composant un ménage produisent à un certain moment de leur itinéraire résidentiel », contribuant à la constitution de « groupes résidentiels » à l'identité distinctive (J.Y. Authier et J.P. Lévy, *La construction sociale des rapports résidentiels*, HVU, 2005).

« L'habiter » désigne un système de relations à l'espace habité, « le lieu où l'on habite mais aussi d'autres lieux... l'ensemble des espaces dans lesquels une personne évolue ou dont elle dispose dans son imaginaire » (B. Allen et al., *Modes d'habiter, spatialisation des relations sociales et enjeux identitaires*, HVU, 2004).

Dans la ville, selon Jacques Lévy, « l'habiter » dépasse l'opposition habituelle entre la maison et le monde.

Si l'on s'intéresse plus à la société, les échelles du quartier et de la ville gardent du sens. Si l'on s'intéresse plus aux individus, les échelles du voisinage ont pris de l'importance. L'émergence de nouveaux projets et de nouvelles structures touche en effet beaucoup la ville domestique. Parfois dans la forme de communautés filtrées ou exclusives, qui s'exposent à la critique civique. Souvent aussi dans des initiatives qui s'inscrivent dans l'horizon de la démocratie micro-locale.

L'ordre résidentiel

Il était entendu que le programme de recherches sur Habitat et Vie Urbaine ne portait pas sur les dysfonctionnements majeurs de l'accès à l'habitat et sur leurs manifestations urbaines les plus critiques (individus sans domicile, logements insalubres, fort surpeuplement,...) mais cela n'amenait pas à se désintéresser de la manière dont les habitants perçoivent et pratiquent les règles du jeu résidentiel. Notamment pour y trouver des garanties pour leur propre situation.

Dans les recherches du programme Habitat et Vie Urbaine, le souci des habitants de trouver des garanties apparaît donc fréquemment : par la mobilité dans l'emploi, par l'adoption de règles pour vivre sous le même toit, par des choix dans le peuplement ou dans les échanges entre voisins. Toutes ensemble, ces garanties constituent un certain ordre et, en principe, des régulations majeures (le marché, la loi, les diverses modalités des politiques publiques) interviennent pour éviter trop de désordre ou d'injustice. Encore faut-il que, sur le terrain, les règles et les usages contribuent à l'**ordre local**. C'est la question des « points d'accès aux systèmes abstraits » (A. Giddens, 1994), toujours sensible dans la matérialité physique et sociale de l'habitat.

Ces interrelations sont au centre de la recherche sur « Les qualifications juridiques de l'espace : structures de confiance de l'habitat » (P. Mélé et al., HVU, 2003). Elles sont un des thèmes majeurs d'une autre recherche sur « Loges et gardiens, entre espace privé et espace public » (R. de Villanova, HVU, 2003) et interviennent aussi dans l'analyse des enclaves résidentielles présentées dans « Habiter quelle ville ? Situations d'homogénéisation résidentielle et (re)définition de l'urbain et de l'urbanité dans les Amériques » (G. Capron, HVU, 2004).

LA PLANIFICATION

Dans sa version moderne, la planification urbaine se propose de créer un consensus fondé sur la rationalité des projets et des arbitrages. Par exemple, dans le cas du renouvellement urbain prévu à Marseille par le

projet Euroméditerranée (étudié par J. Dubois, dans P. Mélé et al., HVU, 2003), la construction de la confiance intéresse à la fois l'opérateur public, ses partenaires privés (en particulier les investisseurs) et des habitants, parties prenantes dans la propriété foncière et immobilière, détenteurs aussi de la mémoire collective. À l'échelle de l'ensemble du projet, la création de l'établissement public d'intérêt national et la publication de son périmètre d'action ont suscité des attentes mais, ensuite, des déceptions. Si bien que les instruments de la puissance publique, notamment la qualification juridique de l'espace, ont finalement produit de la défiance.

Pourquoi ? D'une part l'emboîtement des actions et des procédures (Zone d'Aménagement Concerté, Opération Publique d'Amélioration de l'Habitat, aménagement d'espaces publics) ont créé de multiples scènes pour des questionnaires mouvants et des acteurs différents. L'imbrication des échelles de sens sur un même territoire est devenue difficile. Le crédit accordé au projet a laissé la place à des doutes sur la confiance dans l'engagement des partenaires. D'autre part, il faut distinguer entre un « ordre du projet » dont les modèles d'action acceptent les fluctuations (la révision des programmes, la modification des calendriers) et un « ordre du quotidien » qui réclame des références normatives stables, notamment des qualifications juridiques (A. Bourdin, dans P. Mélé et al., HVU, 2003). La distance et la tension entre le projet et le quotidien peuvent être réduites si les gestionnaires du projet mettent en avant les procédures permettant que le débat public s'engage dans le langage du droit.

On peut rapprocher ces épisodes de ceux qui sont survenus dans la planification de quartiers aujourd'hui « sensibles », touchés par « une politique qui se résume à un empilement de lois et de dispositifs » (H. Vieillard-Baron, 2000) ou par « la perte d'un récit audible, c'est-à-dire public et partagé, dans le discours des habitants à propos de leur quartier » (B. Allen, HVU, 2004).

La qualification juridique de l'espace dans la planification peut être mise en cause d'une autre manière, lorsque la réglementation qui couvre une agglomération est en fait prise en charge différemment dans les divers quartiers, créant autant de systèmes juridiques locaux.

Dans le cas de l'agglomération de Mexico, étudiée par E. Duhau (dans P. Mélé et al., HVU, 2003), un premier système est celui de « la ville contestée ». Il fonctionne surtout dans l'aire centrale où les droits de construire, définis par les plans d'utilisation du sol, sont des enjeux sans cesse remis en cause dans des compétitions entre propriétaires voisins et dans un climat de méfiance vis-à-vis de l'administration. Un second système est celui de « la ville négociée », surtout dans des périphéries mais aussi dans les sites d'anciens villages incorporés à la ville historique et aujourd'hui convoités. Dans ce système, le droit du sol rencontre une tradition d'état de fait dans l'occupation et la propriété des terrains. La constitution de copropriétés et d'enclaves résidentielles amène des arrangements et des contrats qui tendent à privatiser la gestion de l'espace.

Dans le cas de Marseille comme dans celui de Mexico, l'urbanisme réglementaire et son affichage sont relégués et les analyses critiques proposées par les chercheurs s'attachent à montrer comment les garanties et l'ordre attendus par les habitants s'estompent. Assez différemment cependant : dans Euroméditerranée, c'est la complexité de l'organisation qui crée l'in-

certitude ; dans la capitale mexicaine, des arrangements entre des acteurs organiseraient une peu équitable production de l'espace.

LES GARANTIES DANS L'HABITAT

Les logements sont concernés par les structures de confiance et de défiance présentes dans la planification et la réglementation urbaine mais ils y ont une place particulière qui tient à la nature même de l'habitat.

D'une manière plus ou moins accentuée, le projet de chaque habitant est de maîtriser et de contrôler un espace privé, mais qui est fortement lié à l'espace commun du voisinage et de la proximité immédiate et qui est toujours exposé à l'intrusion (sur les dispositifs d'un « urbanisme de la sécurité », A. Bourdin dans A. Masbounji et A. Bourdin, 2004).

La réalisation de ce projet peut résulter de moyens variés dont trois ont retenu l'attention des chercheurs du programme Habitat et Vie Urbaine : l'immeuble entre privé et public, la fixation de limites, la prise de distance.

L'immeuble entre espace privé et espace public

Dans la tradition des immeubles européens, le concierge ou le gardien ont un rôle important dans la vie collective et dans les relations entre le dedans et le dehors (R. de Villanova, HVU, 2003). Ils ont une compétence, plus ou moins acquise par expérience et définie par leurs tâches contractuelles. Ils sont dans un rôle, selon leurs relations avec les occupants de l'immeuble, plus ou moins proches ou distantes. Ils ont un lieu, la loge, territoire privilégié des relations dans l'immeuble ou avec le voisinage. Une relative pérennité historique et des formes très variées témoignent de la souplesse et de l'efficacité de cette structure de services.

Les modalités de la présence des gardiens connaissent aujourd'hui des changements qui résultent principalement d'un choix entre une professionnalisation accrue dans la gestion des interfaces entre habitants et entre un allègement de la fonction, par le recours à des services extérieurs. La figure du gardien comme acteur physique de la médiation et de la prescription retient évidemment l'attention (J.M. Stebé, 2005).

Les limites

Les limites des immeubles de logements dans les agglomérations urbaines sont traditionnellement claires : un immeuble s'ouvre sur un trottoir et sur une rue, une maison individuelle est dans une parcelle close dont le devant donne sur la rue.

Ce dispositif a été remanié dans la seconde moitié du vingtième siècle par l'implantation d'immeubles sur des emprises dont le statut juridique est précis (le sol appartient à un propriétaire-bailleur ou à une association de copropriétaires) mais dont l'usage est fréquemment brouillé dans un espace qui n'est ni véritablement privé, ni véritablement public. Cette configuration existe dans de nombreux ensembles de logements sociaux et dans des copropriétés qui s'étendent dans de petits parcs.

La question est donc fréquemment posée de savoir si les espaces intermédiaires doivent être rendus plus privés ou plus publics. Dans le cas des copropriétés, les enjeux portent sur l'ouverture et l'accessibilité, sur la gestion des espaces entre partenaires privés et partenaires publics et sur l'éventualité d'une intervention publique plus affirmée dans le site. (M.P. Lefeuvre, dans P. Mélé, HVU, 2003). Les points de vue et les préférences des uns et des autres sont assez variés. Quelles que soient les solutions retenues dans les divers sites, on peut juger que la séparation nette entre ce qui relève de l'habitat et ce qui relève de l'urbain est un principe stratégique clair.

Les distances

Des enclaves résidentielles plus ou moins éloignées du centre des agglomérations et, en tout état de cause, surveillées et contrôlées, parfois strictement closes, sont un des types de quartier ou de voisinage qui se développe un peu partout dans le monde.

Les cas américains intéressent par leur caractère pionnier et leur diffusion (G. Capron, HVU, 2004). Une première remarque porte sur la diversité des sites fermés qui sont soit des immeubles de la ville dense, soit des « clubs » périurbains, soit des lotissements sécurisés. (Le catalogue nord-américain est très varié, dans la conception des opérations et dans leur taille). Une seconde observation touche la relative diversité de la composition du peuplement des enclaves résidentielles (par exemple à Buenos Aires) ; il ne s'agit pas à coup sûr de ménages appartenant aux catégories pauvres ni même populaires mais l'éventail des classes moyennes et des classes moyennes supérieures est assez ouvert. Un troisième point concerne les motivations de l'installation dans les sites périphériques, qui se réfèrent toujours à la prise de distance avec ce que la ville traditionnelle comprend de catégories dangereuses mais aussi de retards dans les équipements courants (les réseaux d'assainissement par exemple). Le rattrapage de ces retards demande des investissements importants, des impôts, auxquels les nouveaux peuplements échappent ou qu'ils n'acceptent de payer que pour leur propre compte.

Le contrôle et la relative privatisation des espaces publics sont en conséquence un enjeu majeur des enclaves résidentielles mais les contextes locaux et nationaux sont à cet égard très différents. En France, l'attachement à la culture publique, y compris dans les sites périurbains, les plus concernés par le développement éventuel des enclaves périurbaines (E. Charmes, 2003), ne laisse pas présager des opérations qui seraient très significatives par leur taille et leur enfermement.

LES CRISES

La mobilisation des habitants intervient fréquemment dans des situations de crise provoquées par le contrôle des espaces proches du logement, étudiées au Canada par A. Germain et en France par P. Mélé (P. Mélé et al., HVU, 2003). Ces crises s'inscrivent dans les cadres de négociations sur la réglementation.

Elles sont différentes de ce qui survient dans des situations dramatiques dues à des accidents (par exemple, un incendie meurtrier dans un immeuble insalubre) ou à des violences collectives en formes d'émeutes. (Bien que les recherches du programme Habitat et Vie Urbaine soient assez éloignées de ces événements, on en dira quelques mots, plus loin).

À Montréal, le zonage municipal de l'utilisation du sol est mis à l'épreuve par la multiplication des implantations de lieux de culte minoritaire qui échappent à la réglementation et provoquent des conflits lorsqu'ils donnent une visibilité particulière à une altérité qui n'est pas bienvenue dans le quartier. Des habitants s'émeuvent d'intrusions culturelles qui sont trop souvent régularisées pour ne pas entamer la confiance dans le droit, en l'occurrence dans le plan de zonage. En même temps, les affaires viennent devant les tribunaux, rétablissant la confiance dans le droit dit par le juge.

Une des raisons de s'intéresser à ces événements vient de ce qu'ils surviennent dans une agglomération où la cohabitation interculturelle est traditionnellement organisée par les distances entre des quartiers ethniquement spécialisés. Mais, aujourd'hui, à Montréal comme dans d'autres villes du monde, la multi-ethnicité s'infiltré dans les territoires spécialisés et crée des différences culturelles dans les proximités.

Dans le centre historique de Tours, les habitants se mobilisent contre des nuisances dues à des activités (restaurants, bars, discothèques) perçues comme des atteintes à ce que les occupants des logements avaient cru acquérir en signant leur acte de propriété. La qualification patrimoniale de l'espace est invoquée. À Lyon, c'est l'extension de l'aéroport Saint-Exupéry qui a été en cause, dans son emprise foncière et dans l'évaluation de l'exposition au bruit. La qualification environnementale de l'espace vient en premier.

Les échanges, les demandes d'information, les controverses sur la portée des textes réglementaires et des documents d'urbanisme, les négociations ont constitué des scènes pour un débat public qui porte sur l'ordre local.

Les crises mobilisatrices sont utiles parce que la vigilance des habitants aide à faire toutes sortes de choix (J.P. Blais et al., 2001). Elles ont en même temps des vertus pédagogiques dans l'apprentissage du débat public et contribuent à l'élaboration de référentiels communs dans la vie locale. Une limite vient sans doute du profil des habitants les plus mobilisés qui défendent souvent un capital économique (leur propriété) et social (l'entre soi) mais malgré ces restrictions, les projets défensifs ou offensifs nés à propos de l'habitat renouvellent les modalités de participation des citoyens aux actions collectives et aux politiques publiques dans l'évolution des quartiers et des voisinages.

Les crises urbaines en formes de violences collectives, comme celles qui ont éclaté en France en novembre et décembre 2005, ont-elles un rapport avec l'habitat ? Les recherches d'Habitat et Vie Urbaine n'abordent pas la question mais suggèrent des précautions dans les bilans.

D'une part, pour ne pas schématiser la relation entre peuplement et violence : le fait que tous les quartiers sensibles sont loin d'avoir été touchés par les émeutes donne une résonance forte à l'attention donnée par les chercheurs du CSTB aux particularités et à l'histoire de chaque site (B. Allen, HVU, 2004).

D'autre part, pour donner leur importance à la vitalité de mini réseaux locaux, amicaux et familiaux, dans la vie et l'usage des quartiers. Dans le pro-

gramme Habitat et Vie Urbaine, le thème a surtout été traité à propos de quartiers anciens (J.Y. Authier et al., HVU, 2005) mais il garde probablement du sens dans d'autres contextes, avec leurs particularités locales et sociales.

CONCLUSION. LES ENGAGEMENTS

Il est aujourd'hui fréquent de percevoir des scénarios inquiétants dans l'évolution urbaine, à propos de l'accueil dans la ville (*Annales de la Recherche Urbaine*, 2002) ou de la division sociale (J. Donzelot, 2004) ou d'une crise dans la civilisation (P. Virilio, 2004).

La prise en compte de ces inquiétudes appelle des projets et des alliances où l'engagement des habitants doit beaucoup compter et il est utile de comprendre comment s'établissent les relations entre les intérêts privés et les politiques publiques et entre les citoyens eux-mêmes.

Dans leurs contributions à ces questions, les recherches aident à voir comment les emprises de la loi et de la réglementation peuvent être améliorées, comment les usages de l'habitat peuvent être organisés et comment peut émerger une scène de débats et de contrats.

Ces résultats s'inscrivent dans l'évolution d'une modernité où la démocratie participative entend que les individus soient en même temps habitants, usagers et citoyens.

L'habitat et le besoin des autres

On se demandait, au début de ce texte, ce qu'apportait le programme Habitat et Vie Urbaine à la connaissance des changements dans le cycle de modernisation de l'habitat commencé en France il y a environ deux siècles. Les résultats des recherches incitent à distinguer deux séries de transformations :

- d'abord, dans les relations entre les modes de vie et l'habitat, marquées par l'instabilité croissante des structures de la vie domestique et de l'emploi ;
- ensuite, dans des structures urbaines où les différences sociales dans la répartition des peuplements tendent à augmenter cependant que les échelles des sociabilités changent.

Ces transformations surviennent dans un contexte où chacun entend valoriser son propre destin, « la société des individus », mais un résultat intéressant des recherches d'Habitat et Vie Urbaine est de garder au premier plan l'idée que l'on ne peut pas habiter sans les autres.

L'HABITAT DANS LES MODES DE VIE

À bien des égards, les changements dans les modes de vie s'imposent aux individus et aux ménages mais ceux-ci ne restent pas inertes et mettent en œuvre des modèles d'action qui sont autant de réponses offensives ou défensives aux transformations. Dans ces réponses, l'habitat est une des ressources mobilisables.

L'organisation de la vie domestique

Dans l'organisation de la sphère domestique, la tradition moderne privilégie le modèle de la famille nucléaire et de ses rôles et l'on note la vitalité de ce modèle et sa capacité d'évolution. Des modalités neuves de la vie domestique surgissent, ou ressurgissent, cependant. D'une part, alors que l'on pouvait penser que les formes non nucléaires de la famille étaient plutôt des résidus de périodes antérieures, des modèles de familles non nucléaires se diffusent (par exemple, les familles recomposées). D'autre part, la vie domestique peut

être replacée dans le registre de la sociologie des organisations, qu'elle n'avait jamais véritablement quitté (dans les pensionnats, dans les hospices), mais qu'elle réinvestit (par exemple dans les cohabitations). Dans tous les cas de figure, les changements dans la sociologie des âges (statut des enfants, entrées dans la vie adulte, vieillissement) devraient avoir des effets.

Dans tous les cas de figure, aussi, les mêmes mots reviennent : autonomisation, individualisation. Ils illustrent à la fois les attentes de chacun, la diversification des périmètres domestiques et le renouvellement des dispositifs contractuels dans la vie commune.

L'accès au travail

Un des objectifs du cycle de modernisation de l'habitat était de rationaliser les modes de vie en rapprochant domicile et emploi. L'évolution contemporaine ne va pas dans ce sens sauf dans ce qui relève d'une relative re-professionnalisation des domiciles, notamment par le télétravail. Les distances entre le logement et l'emploi ont globalement augmenté dans toutes les catégories d'actifs (moins pour les femmes actives), ce qui n'empêche pas que l'on attende fréquemment de chacun qu'il soit accessible et disponible à tout moment.

Deux systèmes divergent : celui de la résidentialisation des actifs les plus qualifiés, organisée en aires affinitaires, bénéficiant d'une bonne accessibilité ; celui de la domiciliation des précarités, assez diffuse, mais parfois concentrée dans une partie du parc social. L'avenir résidentiel de la fraction importante de la population qui occupe des situations sociales moyennes et intermédiaires est plus ouvert. Les choix à venir seront importants pour le calendrier de la périurbanisation.

Il peut se faire aussi que la mobilité professionnelle appelle une mobilité résidentielle rapide et renouvelée, qui évoque un monde nomade. Les chercheurs signalent cependant que la mobilité n'est pas exclusive d'une intégration locale qui veut prendre en compte, en même temps, la culture domestique d'origine et les projets familiaux, d'une part, et l'environnement extérieur, d'autre part. Cette dialectique de la mobilité et de l'ancrage semble privilégier, dans chaque contexte, le choix des types d'habitat reconus par les échelles du statut résidentiel et par le marché.

Réticente à tous les mouvements, l'immobilité, quotidienne ou résidentielle, compromet l'employabilité et les compensations venues de l'ancrage et des solidarités locales sont limitées.

L'habitat comme ressource

La garantie de disposer d'un logement a longtemps été l'apanage des ménages aisés mais a été étendue dans la période moderne, par l'habitat social et la propriété modeste. La portée stratégique de cette garantie a intéressé la vie des familles et l'accès à l'emploi mais elle n'est pas atténuée, au contraire, par le renouvellement des rôles domestiques et de l'employabilité. La prise en compte des aléas familiaux, des incertitudes professionnelles et des intermittences dans l'emploi apparaît d'ailleurs comme un développement logique du droit au logement.

L'HABITAT DANS LES STRUCTURES URBAINES

Deux questions retiennent aujourd'hui particulièrement l'attention :

- les différences et les polarisations dans la composition des peuplements, qui suscitent de nombreuses observations et interrogations sur les fractures sociales et sur les mixités ;
- les découpages et les échelles des sociabilités urbaines et des liens entre les habitants.

Les différences sociales dans le peuplement

Les différences sociales dans l'espace urbain sont des thèmes classiques dans l'étude des villes.

Les contributions du programme Habitat et Vie Urbaine dans ce domaine portent surtout sur le perfectionnement des méthodes d'évaluation qui entreprennent de dépasser l'inventaire des structures en identifiant des systèmes résidentiels. Ces systèmes sont constitués notamment par les caractéristiques des habitants, la localisation et le type des logements et l'accès à l'emploi et aux équipements.

Les systèmes résidentiels les plus spécifiés socialement sont ceux des cadres et des travailleurs peu qualifiés, déterminant des polarisations accentuées et cumulatives dans le peuplement. Cette évolution déjoue évidemment ce que la modernité avait pu introduire dans des statuts résidentiels relativement indépendants des situations sociales.

La place et le statut résidentiel des ménages aux situations sociales intermédiaires semblent cependant rester plus ouverts, du moins pour l'instant.

Le découpage urbain des sociabilités

Dans les villes, les quartiers ont traditionnellement une place dans les références les plus anciennes et les plus chargées de sens. L'urbanisme opérationnel s'y est toujours intéressé. Chaque quartier est en principe le cadre d'interactions denses entre des habitants, des services, des institutions, etc., qui font vivre le quartier comme une structure collective et identitaire.

Un peu partout, cependant, les quartiers sont touchés par des décloisonnements dans les modes de vie et dans les espaces urbains et par l'autonomisation des modèles d'action des individus. Les consommations et les loisirs s'étendent au-delà des proximités et seule la présence de réseaux amicaux et familiaux semble encore structurante dans les usages locaux. Les dynamiques de la spécification des quartiers par les interactions semblent se restreindre à des sites particuliers (les centres-villes, les aires patrimoniales, les quartiers dits « à thème ») ou ne rester fortes qu'au prix d'une spécialisation sociale accentuée (notamment dans les quartiers « sensibles », où l'histoire et l'identité ont des résonances spécifiques).

Si les structures de quartier sont affaiblies, les structures de voisinage sont des enjeux importants, organisés par la valorisation des périmètres de l'habitabilité. Le système de voisinage le plus classique est celui de l'immeuble où l'interface entre l'espace privé et l'espace public est en principe clair.

Ce système admet un grand nombre de variations, dans la location ou la copropriété, dans les immeubles collectifs et dans les maisons individuelles. Ses marges d'évolution et d'adaptation sont considérables, notamment pour gérer des interfaces. Un autre système de voisinage est celui de l'enclave résidentielle, où des habitants prennent leur distance avec l'espace urbain et ses sociabilités. La dynamique de ce type d'habitat est forte aujourd'hui un peu partout dans le monde, dans des formes d'ailleurs très variées, et l'on se demande quel est son avenir en France. L'enjeu principal est sans doute la relation entre l'espace privé et les réseaux publics.

L'évaluation contemporaine des sociabilités a pu souffrir de la faible estime accordée aux habitants par les maîtres d'ouvrage de la ville moderne, sévères pour la société de consommation et peu indulgents pour la société des propriétaires. L'esprit du temps incite plutôt à voir dans le décroisement des quartiers une modalité de l'appropriation des structures urbaines par les projets des individus et à trouver dans l'investissement de voisinage une base pour le développement des sociabilités micro locales.

Celles-ci pourraient être stimulées et hybridées par les réseaux virtuels des télésystèmes.

LES SOLIDARITÉS FONCTIONNELLES ET SOCIALES

En mettant l'accent sur l'individualisation dans la société, on pourrait suggérer que les habitants ont moins besoin des autres, de leurs voisins et de leurs co-citadins, que cela a pu être le cas dans des périodes antérieures. Les recherches Habitat et Vie Urbaine incitent à considérer cette hypothèse avec prudence.

Dans une période d'instabilité, le maintien et le développement de l'habitat comme une ressource pour les ménages requiert des mutualisations dont l'insuffisance serait finalement coûteuse.

À l'échelle des individus, l'employabilité, la formation et l'acquisition des compétences demandent des services à l'habitat et à la mobilité dont les formes privilégiées sont collectives.

Dans la relation entre les projets politiques et la société civile, le terrain local où les habitants se manifestent comme usagers et citoyens n'est peut-être pas le plus mauvais pour affronter les différences et construire les alliances nécessaires.

Liste des rapports de recherche

- **Allen B. et al.**, 2004, Modes d'habiter, spatialisation des relations sociales et enjeux identitaires dans des quartiers d'habitat social, CSTB, Paris, 179 p.
- **Authier J.Y., Grafmeyer Y., Lévy J.P., Levy-Vroelant C.**, 2005, La construction sociale des rapports résidentiels : expériences, configurations, contextes, GRS, Lyon, 135 p.
- **Berger M., Brun J.**, 2004, Mobilités résidentielles, navettes et recompositions des systèmes résidentiels en région parisienne, LADYSS, Paris, 149 p.
- **Breviglieri M., Conein B.**, 2003, Tenir ensemble et vivre avec. Explorations sociologiques de l'inclination à cohabiter, EHESS, Paris, 442 p.
- **Capron G.**, 2004, « Habiter quelle ville ? Situations d'homogénéisation résidentielle et (re)définition de l'urbain et de l'urbanité dans les Amériques », CIRUS-CIEU, Toulouse, 178p.
- **Clément C., Bonvalet C.**, 2004, Les espaces de vie des familles recomposées, INED, Paris, 125 p.
- **Duarte P., Boubezari M., Couic M.C.**, 2003, Le médiat et l'immédiat dans les espaces de sociabilité contemporains, IUG, Grenoble, 98 p.
- **Filippi B.**, 2004, Cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines en Ile-de-France, ATEMHA, Paris, 202 p.
- **Goldblum C., Charmes E.**, 2005, L'expatriation dans les métropoles des régions émergentes : quelle insertion locale ?, ARDU, Paris, 210 p.
- **Hardill I., Green A.**, 2001, Le manque de démarcation entre le travail et la maison : la dynamique familiale et les trajectoires dans les foyers à double-carrière, The Nottingham Trent University, 39 p.
- **Jayet H.**, 2004, Cycles de vie, comportements résidentiels et structures urbaines dans le Pays de Brest, ADRINORD, Lille, 277 p.
- **Levy J. et al.**, 2004, Echelles de l'habiter, SCALAB, Tours, 335 p.
- **Mélé P., Lefeuvre M.P., Bourdin A.**, 2003, Les qualifications juridiques de l'espace : structures de confiance de l'habitat, VST, Tours, 247 p.

- **Pillon T.**, 2004, Emplois « atypiques » et relations au logement. Le cas des intérimaires, ADR, Evry, 157 p. et Annexes.
- **Rousselot L.**, 2003, Habitat ou emploi : la mobilité contrecarrée par la précarité, GERS, Nantes, 152 p.
- **Sauvage A., Bassand M.**, 2005, Proximités en tension. Etude de leurs dynamiques sur quatre agglomérations : Lausanne, Lyon, Rennes, Strasbourg, LARES, Rennes, 183 p.
- **Singly F. de, Chaland K.**, 2003, Les espaces de l'autonomie des pré-adolescents, CERLIS, Paris, 335 p.
- **Topalov C.**, 2003, Les constructions savantes du quartier (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis), CSU, Paris, 199 p.
- **Villanova R. de**, 2003, Loges et gardiens entre espace privé et espace public, IPRAUS, Paris, 303 p.

Références

- *Annales de la Recherche Urbaine*, 2001, 90, Les seuils du proche.
- *Annales de la Recherche Urbaine*, 2002, 94, L'accueil dans la ville.
- **Baccaïni B.**, 1996, « L'évolution récente des navettes en Ile-de-France », *L'espace géographique*, 1.
- **Baccaïni B.**, 2002, « Navettes domicile-travail et comportements résidentiels dans l'espace francilien », dans Dureau F. et Lévy J.P., dir., *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, L'harmattan, Paris.
- **Bacqué M.H., Fol S.**, 1997, *Le devenir des banlieues rouges*, Collection Habitat et Sociétés, L'Harmattan, Paris.
- **Ballain R., Benguigui F.**, 2004, *Mettre en œuvre le droit au logement*, La Documentation Française, Paris.
- **Bauman Z.**, 1992, *Estimations of Postmodernity*, Routledge, Londres-New York.
- **Barre C.**, 2003, « 1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée », *INSEE-Première*, 901.
- **Beaupain N. et Pan Ké Shon J.L.**, 1998, « 1983-1997. Les Français se parlent de moins en moins », *INSEE-Première*, 571.
- **Becker G. S.**, 1981, *A treatise on the family*, Harvard UP, Cambridge.
- **Bideau A., Bourdelais P., Legaré J.**, 2001, « De l'usage des seuils. Structures par âge et âge de la vie », *Cahiers des Annales de Démographie Historique*.
- **Billard G., Chevalier J., Madoré F.**, 2005, *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique*, Presses Universitaires, Rennes.
- **Biscourp P.**, 2004, « Les rythmes de travail entre 1995 et 2001 : faible progression de l'irrégularité », *INSEE-Première*, 994.
- **Blais J.P., Gillio C., Ion J.**, 2001, *Cadre de vie, environnement et dynamiques associatives*, Actes du séminaire, PUCA, La Défense, 352 p.
- **Boltanski L. et Thevenot L.**, 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris.

- **Bonnet M., Aubertel P.**, ed., 2006, La ville aux limites de la mobilité, PUF, Paris (à paraître).
- **Castel R.**, 2003, L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?, Collection La République des idées, Seuil, Paris.
- **Charmes E.**, 2003, Les tissus périurbains français face à la menace des « gated communities », Laboratoire TMU, Champs.
- **Chauvel L.**, 2002, Le destin des générations, PUF, Paris.
- **Cingolani P.**, 2005, La précarité, PUF, Paris.
- **Clerc P.**, 1967, Grands ensembles, banlieues nouvelles, Collection des travaux et documents de l'INED, 49, PUF, Paris.
- **Collectif d'auteurs**, 1997, Ces quartiers dont on parle. En marge de la ville, au cœur de la société, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- **Coutard O., Dupuy G., Fol S.**, 2002, « La pauvreté périurbaine : dépendance locale ou dépendance automobile ? », *Espaces et Sociétés*, 108-109.
- **Crague G.**, 2003, « Des lieux de travail de plus en plus variables et temporaires », *Économie et Statistique*, 369-370.
- **Donzelot J.**, 2004, « La ville à trois vitesses, relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, 3-4.
- **Duncan B., Duncan O.D.**, 1955, « Residential distribution and occupational stratification », *American Journal of Sociology*, 60.
- **Faure-Guichard C.**, 2000, L'emploi intérimaire. Trajectoires et identités, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- **Fijalkow Y.**, 2002, Sociologie de la ville, Collection repères, La Découverte, Paris.
- **Fitoussi J.P., Laurent E., Maurice J.**, 2004, Ségrégation urbaine et intégration sociale, Conseil d'Analyse économique, Paris.
- **Flipo A. et Régnier A.**, 2002, « Articuler vie familiale et vie professionnelle en France : un choix complexe », dans *Données sociales. La société française 2002-2003*, INSEE, Paris.
- **Fol S.**, 2005, Mobilité des pauvres et rapport au territoire, Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 245 p.
- **Giddens A.**, 1994, (1990), Les conséquences de la modernité, L'Harmattan, Paris.
- **Godelier M.**, 2004, Métamorphoses de la parenté, Fayard, Paris.
- **Haumont A.**, 1993, « La mobilité intra-urbaine », *Annales de la Recherche Urbaine*, 60.
- **Haumont B. et Morel A.**, dir., 2005, La société des voisins, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- **Huynh M.**, 2005, Aspiration des Français concernant l'habitat, DGUHC-PUCA, La Défense, 6 p.
- **INSEE**, 2005, Les personnes âgées, Collection « Références », INSEE, Paris.
- **Lagarene C. et Tabard N.**, 1998, « Les inégalités territoriales des niveaux de vie », *INSEE-Première*, 614.

- **Le Breton E.**, 2005, *Bouger pour s'en sortir*, A. Colin, Paris.
- **Lévy J.P.**, 2005, « Pauvres et riches en Seine-Saint-Denis. De la mobilisation du logement à celle du territoire », Colloque Mobilité. Précarité. Hospitalité, 29 et 30 septembre 2005, LOUEST.
- **Lévy J.P. et Haumont A.**, 1997, *L'offre de logements et la mobilité des ménages en Seine-Saint-Denis*, CRH, Nanterre.
- **Lévy J.P. et Haumont A.**, 1997, *L'offre de logements et la mobilité des ménages dans le Douaisis*, CRH, Nanterre.
- **Lévy-Vroelant C.**, ed., 2000, *Logements de passage, normes, formes, expériences*, L'Harmattan, Paris.
- **Mansuy M. et Marpsat M.**, 1994, « La division sociale des grandes villes françaises, hors Ile-de-France », dans Brun J. et Rhein C., *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, Paris.
- **Masboungi A., Bourdin A.**, 2004, *Un urbanisme des modes de vie*. Collection « Ville-Aménagement », Le Moniteur, Paris.
- **Maurin L.**, 2005, « Inégalités sociales. Grandes tendances », dans *L'état de la France*. Edition 2005-2006, La Découverte, Paris.
- **Micoud A.**, 1974, *Le fonctionnement de la mobilité résidentielle intra-urbaine. Application à l'agglomération stéphanoise*. CRESAL, Saint-Etienne.
- **Observatoire national des zones urbaines sensibles**, 2004, *Rapport 2004*, Délégation interministérielle à la ville, La Plaine-Saint-Denis.
- **Pan Ké Shon, J.L.** 2003, « Isolement relationnel et mal être », *INSEE-Première*, 931.
- **Perrin E.**, 2004, *Chômeurs et précaires au cœur de la question sociale*, La Dispute, Paris.
- **Pinçon M. et Pinçon-Charlot M.**, 2004, *Sociologie de Paris*, La Découverte, Paris.
- **Pinçon M. et Pinçon-Charlot M.**, 1998, *Grandes fortunes. Dynasties familiales et formes de richesse en France*, Payot et Rivages, Paris.
- **PUCA**, 2003, *Habitat et vie urbaine. Habiter un logement, un immeuble, un îlot, un quartier, une commune, une agglomération, une région...* Résultats de la consultation de recherche. Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, La Défense, 64 p.
- **PUCA**, 2004, « Table ronde : Ancrage résidentiel et choix du logement », Les deux journées du PUCA.
- **PUCA**, 2004, « Vieillesse de la population et patrimoine immobilier », Séminaire Patrimoine immobilier et retraites, séance du 24 mai 2004.
- **PUCA**, 2005, « Premier Plan », n°7, Dossier : Le PUCA affirme la dimension européenne de ses recherches.
- **Rallet A. et Charbit, C.**, 2003, *Des usages locaux d'Internet : vers de nouvelles formes de proximité et de mobilité urbaine*, Université Paris-Sud.
- **Sauvage A. et Chevrier S.**, 2002, *Villes et grands mobiles*. Grenoble, Lille, Rennes, Strasbourg, LARES, Rennes.

- **Singly F. de**, 2003, Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien, A. Colin, Paris.
- **Stébé M.**, 2005, La médiation dans les banlieues sensibles, PUF, Paris.
- **Tabard N.**, 1993, « Des quartiers pauvres aux banlieues aisées : une représentation sociale du territoire », *Économie et Statistique*, 270, Paris.
- **Viard J., Potier F. et Urbain J.D.**, 2002, La France du temps libre et des vacances, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- **Vieillard-Baron H.**, 2000, « Quartiers "sensibles" et politique de la ville : bilan d'une recherche », *L'Espace géographique*, 3.
- **Virilio P.**, 2004, Ville panique. Ailleurs commence ici, Edition Galilée, Paris.
- **Young M. et Willmott P.**, 1973, The Symmetrical Family, Routledge, Londres.



Habitat et vie urbaine un programme de recherches sur le changement

Le thème central du programme de recherches Habitat et Vie Urbaine, lancé en 2003, est celui du changement et les intitulés des axes de l'appel à projets sont explicites : les transformations des relations entre la sphère domestique et la sphère professionnelle, la transformation du rapport au logement liée aux structures familiales, la diversification des trajectoires résidentielles liées aux transformations du cycle de vie, l'évolution des rapports au logement et au quartier en liaison avec la transformation des rapports de proximité.

Les recherches réalisées entre 2003 et 2005 mettent en lumière des changements dans les modes de vie du fait de la diversité des structures des ménages et de la flexibilité croissante de l'emploi. Elles portent aussi sur les mécanismes de différenciation entre les contextes résidentiels contemporains.

Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine. Organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : **Sociétés urbaines et habitat** traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; **Territoires et aménagement** s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ; **Villes et architecture** répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ; **Technologies et construction** couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment ; le PUCA développe une recherche finalisée autour de plusieurs programmes : La ville pour tous | Se loger, habiter | Organiser les territoires | Le renouvellement urbain | Le futur de l'habitat | Innover pour construire durable | Énergie dans le bâtiment : PREBAT ; et d'ateliers thématiques assurant des transversalités entre programmes sous forme de rencontres entre chercheurs et acteurs, décideurs publics ou représentants des milieux professionnels, ainsi que des programmes d'appui : • actions régionales pour lesquelles le PUCA a suscité l'émergence de pôles régionaux d'échange sur le développement et l'aménagement des territoires • actions internationales dont European, programme européen de concours d'idées entre jeunes architectes • actions vers les professionnels • actions de valorisation et de diffusion-communication des résultats de ses travaux.



ministère
de l'Emploi,
de la Cohésion
sociale et
du Logement

ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme
et de la Mer

Direction générale
de l'Urbanisme
de l'Habitat
de la Construction

plan urbanisme construction architecture

► Sociétés urbaines et habitat

La ville pour tous
Cultures urbaines et espaces publics
Défis de la citoyenneté urbaine
Emploi, insertion, discriminations
Mobilités et territoires urbains
Polarisation sociale de l'urbain et services publics
Rénovation urbaine et mixité sociale

Se loger, habiter

Accès au logement
Habitat et vie urbaine
Patrimoine et retraites
Socio-économie de l'habitat
Trajectoires résidentielles
L'Europe et la recherche urbaine

► Territoires et aménagement

Organiser les territoires
Organisation de l'espace urbain
et dynamiques économiques
Politiques territoriales et développement durable
Plate-forme internationale d'échanges
sur les territoires
Ville et aménagement
Le renouvellement urbain
Démolition et recomposition des quartiers
Insécurité et violences urbaines
Renouvellement urbain et environnement
Rénovation urbaine et stationnement

► Villes et architecture

Le futur de l'habitat
Activités d'experts et coopérations
interprofessionnelles
Concevoir pour l'existant
Échelle et temporalités des projets urbains
Futur de l'habitat
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité
Innovations urbaines
Maison individuelle, architecture, urbanité
Métiers de la maîtrise d'ouvrage
et de la maîtrise d'œuvre
Quartiers durables

► Technologies et construction

Innover pour construire durable
Bâtiment 2010
Chantiers rapides CQFD
Nouvelles technologies et construction
Observatoire de la démarche HQE
Palmares de l'innovation
Villas urbaines durables
Énergie dans le bâtiment : PREBAT

www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

ISBN 2 11 08567



9 782110 85678